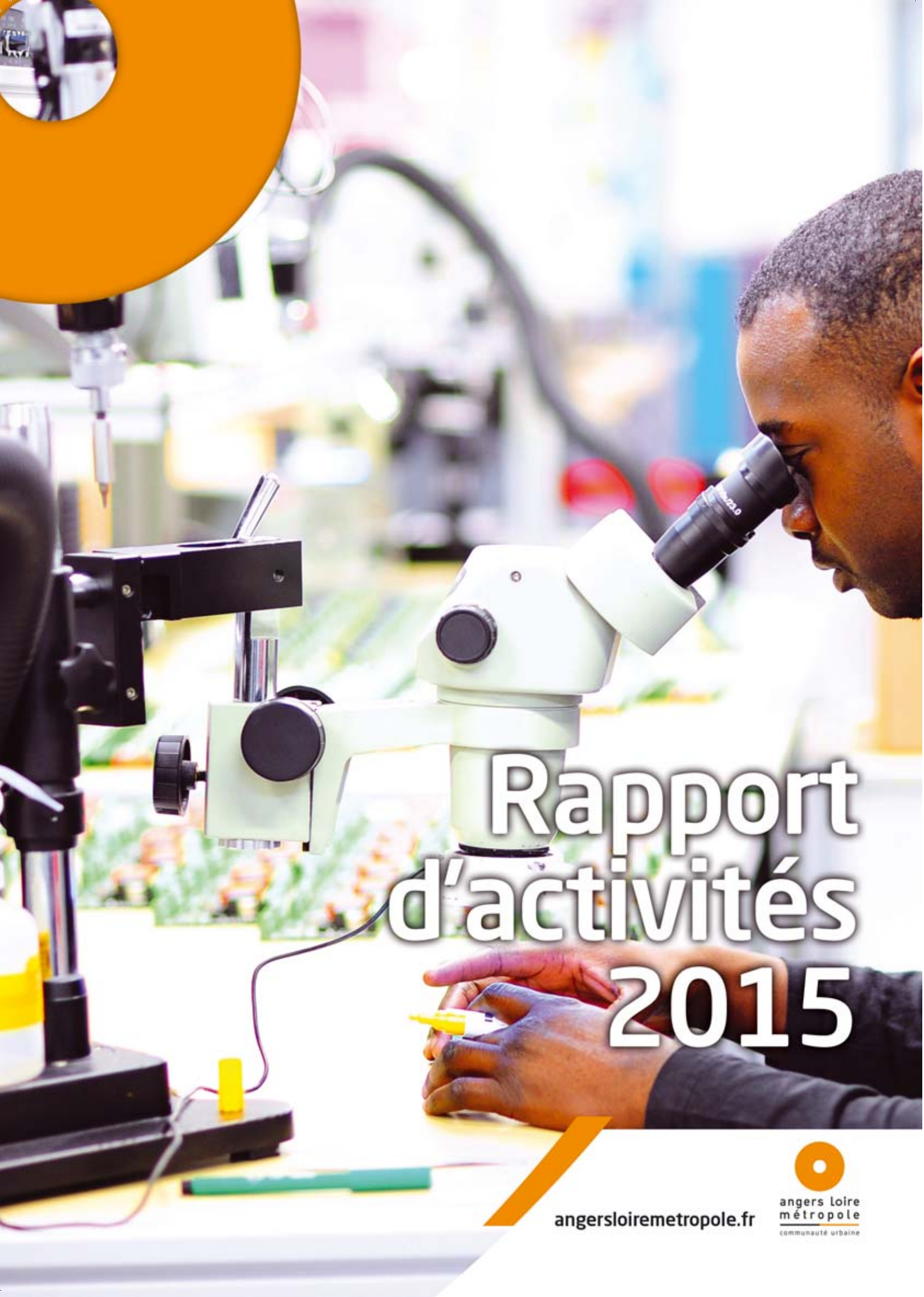

Rapport d'activités 2015

angersloiremetropole.fr

angers loire métropole
communauté urbaine

SOMMAIRE

Institution et territoire p. 4

Développement économique, emploi, attractivité, rayonnement

Développement économique et tourisme

. Aménagement et développement des entreprises p. 9
Projets tertiaires p. 11

Enseignement supérieur et recherche p. 14

Emploi et ins!ertion professionnelle p. 15

Cadre de vie et services de proximité

Parcs, jardins et paysages p. 17

Cycle de l'eau p. 18

Propreté urbaine p. 20

Protection de l'environnement

. Maison de l'environnement et développement durable p. 22
. Qualité de l'air p. 24

Prévention, sécurité des biens et des personnes

. Gestion du bruit p. 25
. Sécurité des biens et des personnes p. 25

Solidarités actives et action sociale

Politique de la ville p. 27

Accueil des gens du voyage p. 30

Politique éducative, enfance famille, formation

Constructions scolaires p. 32

Aménagement et développement du territoire

Urbanisme, logement et aménagement urbain

. Planification p. 34
. Actions foncières p. 36
Autorisation droit des sols (ADS) p. 37
. Habitat et logement p. 38
. Parcs d'activités économiques p. 40
. Gestion et pérennité du patrimoine p. 42

Déplacements

. Tramway p. 43
. Déplacement p. 44

Voirie et espaces publics

. Parc d'activités communautaires p. 46

Rapport financier p. 47

Pilotage des politiques publiques, administration et moyens

. Accueil - entretien p. 52
. Achat - Commande publique p. 52
. Archives p. 53
. Assemblées p. 54
. Affaires juridiques p. 54
. Conseil de gestion p. 56
. Courrier p. 57
. Finances p. 58
. Imprimerie p. 58
. Information – Communication p. 59
. Ressources humaines p. 59
. Système d'information communautaire p. 60

INSTITUTION ET TERRITOIRE

AU 1ER JANVIER 2015

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

. 33 communes
. 277 506 habitants
. 51 000 hectares

14 compétences dans 5 domaines d'intervention :

. L'économie (développement économique, enseignement-formation - recherche, tourisme...) ;
. L'environnement (eau et assainissement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie - déchets, air et bruit) ;
. Les solidarités (politique de la ville, équilibre social de l'habitat, accueil des gens du voyage, participation financière au secours et à la lutte contre les incendies).
. Le territoire (aménagement de l'espace communautaire, espaces verts d'intérêt communautaire) ;
. Les déplacements (voies structurantes d'intérêt communautaire, transports urbains).

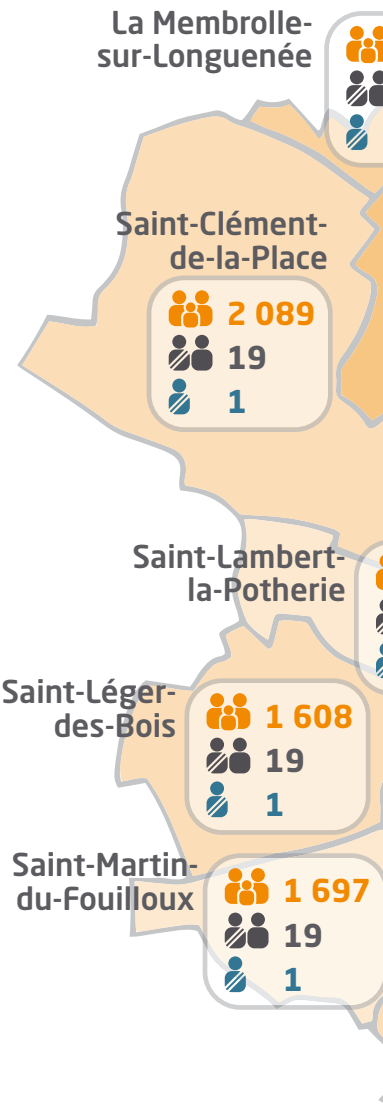

Population totale (recensement 2012) : **277 506**
Nombre de conseillers municipaux : **762**
Nombre de délégués communautaires : **93**

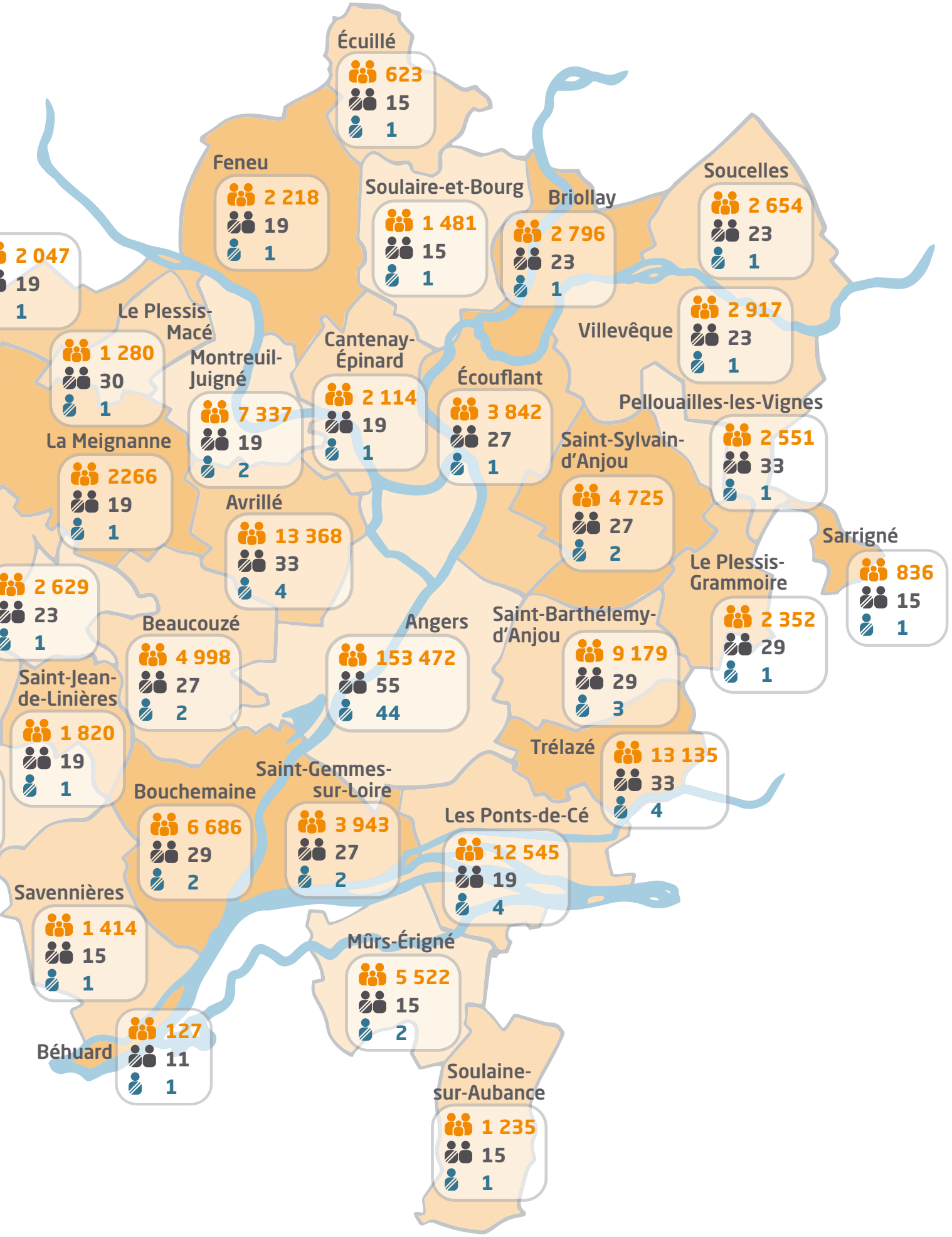
Écuillé
623
15
1
Feneu
2 218
19
1
Soulaire-et-Bourg
1 481
15
1
Briollay
2 796
23
1
Soucelles
2 654
23
1
2 047
19
1
Le Plessis-Macé
1 280
30
1
Montreuil-Juigné
7 337
19
2
Cantenay-Épinard
2 114
19
1
Écouflant
3 842
27
1
Villevêque
2 917
23
1
Pellouailles-les-Vignes
2 551
33
1
La Meignanne
2266
19
1
Saint-Sylvain-d'Anjou
4 725
27
2
Avrillé
13 368
33
4
Sarrigné
836
15
1
2 629
23
1
Le Plessis-Grammoire
2 352
29
1
Beaucouzé
4 998
27
2
Angers
153 472
55
44
Saint-Barthélemy-d'Anjou
9 179
29
3
Saint-Jean-de-Linières
1 820
19
1
Trélazé
13 135
33
4
Saint-Gemmes-sur-Loire
3 943
27
2
Bouchemaine
6 686
29
2
Les Ponts-de-Cé
12 545
19
4
Savennières
1 414
15
1
Mûrs-Érigné
5 522
15
2
Béhuard
127
11
1
Soulaine-sur-Aubance
1 235
15
1

Le Conseil de communauté d'Angers Loire Métropole

au 1er janvier 2015

Le Conseil de communauté est formé de 93 délégués.
47 % pour Angers soit 44 délégués. Angers, ville-centre, représente 57 % des habitants de l'agglomération.

53 % pour les 32 autres communes soit 48 délégués.
Ces 32 communes hors Angers représentent 48 % de la population de l'agglomération.

Fonctionnement de l'institution

Le Conseil de communauté est l'organe délibérant. Il se réunit en séance publique le deuxième lundi de chaque mois. Son vote est sollicité pour l'ensemble des décisions ayant trait à la vie de la communauté d'agglomération, excepté celles déléguées à la **commission permanente**.

Cette dernière peut prendre des décisions, par délégation du conseil, sur les dossiers non stratégiques ou qui relèvent de la gestion courante de l'institution. Le président, les vice-présidents, les maires non vice-présidents et des délégués désignés par délibération composent cette commission, soit 40 membres dans la configuration de 2015.

La commission permanente se réunit le 1er lundi de chaque mois, et tient lieu de commission pour les finances, les ressources humaines et l'informatique. Elle est également consultée sur les dossiers stratégiques qui engagent fortement l'intercommunalité.

Cette commission se réunit également en formation restreinte dénommée **bureau exécutif**, constitué du président et des 15 premiers vice-présidents, avec un rôle consultatif.

Cinq commissions préparent les décisions

- Développement et innovation économiques, emploi
- Transports, déplacements, mobilités
- Développement durable et environnement
- Solidarités
- Aménagement et développement durables des territoires

Les commissions ont un rôle consultatif. Elles étudient les dossiers liés à leur champ de compétence avant transmission à la commission permanente ou au conseil. Les membres des commissions sont issus du conseil de communauté et comprennent également des élus non membres du Conseil de communauté : les auditeurs. Elles se réunissent en général une fois par mois.

Enfin, des membres du conseil de communauté représentent l'agglomération au sein de différentes instances : Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, Mission Locale Angevine, Agence de développement économique, syndicats, associations ...

Les membres du Conseil communautaire

Le président :

> *Christophe BÉCHU*, Angers

Les vice-présidents :

> *Roselyne BIENVENU*, Angers
> *Marc LAFFINEUR*, Avrillé
> *Marc GOUA*, Trélazé
> *Jean-Pierre BERNHEIM*, Angers
> *Bernard DUPRÉ*, Angers
> *Joël BIGOT*, Les Ponts-de-Cé
> *Daniel DIMICOLI*, Angers
> *Laurent DAMOUR*, Sainte-Gemmes-sur-Loire
> *Véronique MAILLET*, Bouchemaine
> *Didier ROISNÉ*, Beaucouzé
> *Jean-Louis DEMOIS*, Ecuillé
> *Emmanuel CAPUS*, Angers
> *Dominique BRÉJEON*, Saint-Barthélemy-d'Anjou
> *Stéphane PIEDNOIR*, Montreuil-Juigné
> *Catherine GOXE*, Angers

Les autres membres du Conseil

Maires :

. ***Philippe ABELLARD***, Le Plessis-Grammoire
. ***Sébastien BODUSSEAU***, Sarrigné
. ***Marc CAILLEAU***, Cantenay-Epinard
. ***Jacques CHAMBRIER***, Savennières
. ***Jean CHAUSSERET***, Saint-Jean-de-Linières
. ***Denis CHIMIER***, Écouflant
. ***Daniel CLEMENT***, Soucelles
. ***Damien COIFFARD***, Mûrs-Érigné
. ***Michel COLAS***, Soulaines-sur-Aubance
. ***François GERNIGON***, Saint-Sylvain-d'Anjou
. ***Claude GUERIN***, La Membrolle-sur-Longuenée
. ***Jean-Pierre HEBE***, Le Plessis-Macé
. ***François JAUNAIT***, Saint-Martin-du-Fouilloux
. ***André MARCHAND***, Briollay
. ***Jean-Pierre MIGNOT***, Pellouailles-les-Vignes
. ***Franck POQUIN***, Saint-Léger-des-Bois
. ***Jean-François RAIMBAULT***, Soulaire-et-Bourg
. ***Philippe RETAILLEAU***, La Meignanne
. ***Bruno RICHOU***, Béhuard
. ***Gilles SAMSON***, Villevêque
. ***Jean-Paul TAGLIONI***, Saint-Clément-de-la-Place
. ***Pierre VERNOT***, Saint-Lambert-la-Potherie

Conseillers municipaux :

. ***Fatimata AMY***, Angers
. ***Chadia ARAB***, Angers
. ***Michel BASLE***, Angers
. ***Frédéric BEATSE***, Angers
. ***Luc BELOT***, Angers
. ***Grégory BLANC***, Trélazé
. ***Roch BRANCOUR***, Angers
. ***Silvia CAMARA-TOMBINI***, Angers
. ***Véronique CHAUVEAU***, Angers
. ***Marie-Laure CHAUVIGNE***, Saint-Sylvain-d'Anjou
. ***Romain CHAVIGNON***, Feneu
. ***Maryse CHRETIEN***, Angers
. ***David COLIN***, Les-Ponts-de-Cé
. ***Christine COURRILLAUD***, Sainte-Gemmes-sur-Loire
. ***Dominique DAILLEUX-ROMAGON***, Trélazé
. ***Annie DARSONVAL***, Avrillé
. ***Ahmed EL BAHRI***, Angers
. ***Karine ENGEL***, Angers
. ***Caroline FEL***, Angers
. ***Alain FOUQUET***, Angers
. ***Pascale GALEA***, Beaucouzé
. ***Gilles GROUSSARD***, Angers
. ***Géraldine GUYON***, Saint-Barthélemy-d'Anjou
. ***Céline HAROU***, Les-Ponts-de-Cé
. ***Maxence HENRY***, Angers
. ***Philippe HOULGARD***, Avrillé
. ***Catherine JAMIL***, Avrillé
. ***Ozlem KILIC***, Trélazé
. ***Françoise LE GOFF***, Angers
. ***Isabelle LE MANIO***, Angers
. ***Sophie LEBEAUPIN***, Angers
. ***Catherine LEBLANC***, Angers
. ***Nathalie LEMAIRE***, Montreuil-Juigné
. ***Estelle LEMOINE-MAULNY***, Angers
. ***Gilles MAHE***, Angers
. ***Pascale MARCHAND***, Angers
. ***Michelle MOREAU***, Angers
. ***Marcel MOULAN***, Angers
. ***Stéphane PABRITZ***, Angers
. ***Alain PAGANO***, Angers
. ***Jean-Paul PAVILLON***, Les-Ponts-de-Cé
. ***Pierre PICHERIT***, Angers
. ***Benoit PILET***, Angers
. ***Didier PINON***, Bouchemaine
. ***Jeanne BEHRE-ROBINSON***, Angers
. ***Véronique ROLLO***, Angers
. ***Florian SANTINHO***, Angers
. ***Marie-Cécile SAUVAGEOT***, Mûrs-Érigné
. ***Faten SFAIHI***, Angers
. ***Alima TAHIRI***, Angers
. ***Antony TAILLEFAIT***, Angers
. ***Atsou THIAM***, Angers
. ***Agnès TINCHON***, Saint-Barthélemy-d'Anjou
. ***Jean-Marc VERCHERE***, Angers
. ***Rose-Marie VERON***, Angers

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, ATTRACTIVITÉ, RAYONNEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

OBJECTIF GÉNÉRAL

. IMPLANTER :
Solutions immobilières - Solutions foncières - Service de proximité.

. ACCÉLÉRER :
Ingénierie financière - aides aux projets - Facilitateur et mise en réseau.

. CONNECTER :
Promotion - prospection.

Aménagement et Développement des Entreprises

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Aider et accompagner tous types de projet d'entreprises - rôle de facilitateur - en s'appuyant sur les outils fonciers - immobiliers - réseaux - dispositifs d'aide.
. Assurer le service de proximité et la transmission d'informations aux communes et aux entreprises.
. Instruire et gérer les dispositifs d'aide à la création et au développement des entreprises en lien avec les partenaires.
. Contribuer à la mise à jour et à la mise à disposition des ressources / base entreprise du territoire.
. Accompagner, gérer et développer les dossiers à vocation commerciale.
. Assurer l'animation et la promotion du territoire et du tissu économique en lien avec les partenaires locaux.
. Participer et contribuer au développement et à la promotion de l'offre économique.

ACTIVITÉS 2015

. Accompagnement de **projets à vocation économique** (hors dispositifs) : 110 dossiers suivis - 35 dossiers décidés.
. Lancement du dispositif : **l'Accélérateur de croissance** (lancé le mardi 3 novembre 2015). Il s'agit d'un accompagnement spécifique, proposé par ALDEV, pour les jeunes entreprises devant relever un défi de forte croissance ou pour les entreprises plus matures qui souhaitent développer leur activité ou investir de nouveaux marchés : 24 entreprises candidates, 10 entreprises retenues. Début effectif de l'accompagnement : juin 2016.
. Lancement du dispositif : **Bourse Entreprendre** (étude du dispositif novembre 2015, lancement en mars 2016). Ce dispositif a pour objectif de soutenir les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprises de moins de 10 salariés, et les entreprises de moins de 10 salariés créées ou reprises depuis moins de 3 ans en facilitant le recours à un conseil extérieur (marketing, juridique, comptable ...) et en proposant une solution d'hébergement dans une entreprise "citoyenne".
. Gestion et instruction du dispositif **ORAC** - Opération de Restructuration de l'Artisanat, du Commerce et des Services. Gestion depuis sa mise en place en octobre 2015. Dispositif financé par l'Etat, la Région des Pays de la Loire et le Pôle Métropolitain Loire Angers pour soutenir l'artisanat, le commerce et les services. Il a pour objectif de soutenir l'aide à l'investissement des TPE, renforcer la dynamique collective et promouvoir l'efficacité énergétique et écoresponsable en accordant une subvention au porteur de projet. Enveloppe de 70 dossiers potentiels pour un fonds disponible de 900 000 €.
. 2 dossiers sont passés en Comité Technique Régional le 20 novembre 2015 pour une subvention allouée de 19 292 €. (Info 2016 : à ce jour 7 dossiers financés, soit 9 dossiers au total).
. Instruction des dossiers (PAI) **Prêt Anjou Initiative** : 126 dossiers traités.
. L'ALDEV est l'opérateur du dispositif du prêt. Elle accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises dans le financement de leurs projets.
. Au 31 décembre 2015 81 projets présentés dont 79 dossiers ont reçu un avis favorable du Comité d'agrément pour un montant de 380 000 €.
. Commercialisation des PAC : **Cession foncière** : Plus de 8 ha en acte de vente et environ 7 ha en compromis de vente (contre seulement 5 ha en 2014).
. Gestion du dispositif **Box services** : 7 des 9 containers sont loués.

INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Poursuite des actions en faveur du PCET (Plan Climat Énergie Territorial) 44 dossiers de subventions versées aux entreprises depuis 2012 dont 3 dossiers en 2015.

EN 2015

Cession des premiers hectares de foncier sur le Parc d'activités Angers Marcé : 4,3 ha dédiés à l'implantation de l'entreprise DACHSER

POUR 2016

. 2e édition de l'événement de rencontres d'entreprises AFFAIRALLIA ;
. Finaliser le projet commercial sur le secteur de la zone d'activités de Moulin Marcille ;
. Suivi et développement de l'outil CRM facilitant la gestion des contacts, dossiers, et répertoires des entreprises locales ;
. Accompagner des dossiers dans le cadre du dispositif Bourse entreprendre ;

Projets tertiaires

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Développer et promouvoir l'attractivité du territoire sur les filières prioritaires (ESN IOT, Végétal, Tertiaire supérieur, Silver économie) ;
. Identifier les secteurs porteurs et agir sur les leviers de croissance : définir et mettre en œuvre les programmes de prospection d'activités ;
. Favoriser l'implantation d'entreprises (détection / négociation / implantation / développement), le développement structurant d'entreprises locales à haut potentiel, et de cadres à pouvoir d'achat (Secteur Tertiaire Grands Comptes et PME de services) ;
. Intervenir en support à la commercialisation des grands programmes d'aménagement du territoire ;
. Développer et mettre en œuvre des actions d'ingénierie de projets et de services clients ++ (foncier, immobilier, financement, réseaux de partenaires, RH, autres services aux entreprises) ;
. Instruire les demandes de financement de projets sur les dispositifs FRT et PLR ;
. Favoriser la conduite de projets collaboratifs internes et externes.

ACTIVITÉS 2015

IMPLANTER

1 - Développement de l'offre d'implantation Gare Cours St-Laud : commercialisation des programmes immobiliers

. **Finalisation de la commercialisation du programme LINEO GIBOIRE (5 900 m²)** ;
. **Engagement de pré-commercialisation du programme INTENCITY Adim Ouest Vinci** (Bureaux/Logements Ateliers / Services de 4 000 m² à livrer fin 2017) ;
. Mise en chantier de **l'immeuble QUATUOR III groupe GIBOIRE et de sa pré-commercialisation** ;
5 540 m² de bureaux à livrer mars 2016
. Étude et engagement des phases préliminaires du **programme hôtelier 4* et résidence services - objectif de livraison 2017/2018**.

Les premières implantations d'entreprises Cours St-Laud

. **LINEO affiche complet**
5 entreprises tertiaires implantées pour 350 emplois immédiats dans LINEO
LYBERNET ASSURANCES (groupe COVEA MMA), NEXITY, MUTIEG Mutuelle complémentaire des Industries Électriques et Gazières, QOWISIO, Crédit Coopératif De France.
Un projet d'aménagement dans son cadre d'objectifs initial, conçu comme élément d'attractivité du territoire : accompagnement des projets structurants de développement des entreprises et d'implantation de nouveaux acteurs exogènes du tertiaire (grands comptes filière Mutuelle Prévoyance Assurance) ;
. **Le projet d'implantation de PODELIHA** à objectif fin 2018 (Val de Loire, Le Toit Angevin, Anjou Castors) acteur majeur du logement social en Anjou : 15 000 m² dont 5 000 m² de bureaux - 300 collaborateurs – 25 millions d'euros d'investissement ;
. **L'annonce du projet CAISSE DES DEPOTS** : 7 000 m² sur Quatuor 1 et 2 - 300 collaborateurs – 2018 ;
. **L'annonce de la relocalisation de SOCLOVA** : 1 100 m² - 67 salariés -2018 ;
. **La signature de BIOCOOP sur Intencity** (1 000 m²) et de la crèche inter-entreprise **Babilou**.

Mission

. Contribuer en amont avec l'aménageur à la définition des programmes au regard des éléments de marché et des besoins des entreprises, apporter en aval le support à la commercialisation aux opérateurs immobiliers (apport d'affaires) ;
. Prospecter les investisseurs promoteurs et utilisateurs des programmes Gare et Cœur de Maine (déjà 10 rdv sur 2015 pour ce dernier programme avec mise en relation Alter).

2 - Commercialisation immobilière parc tertiaire

ALM espaces @robase I Orgemont (implantation ALDEV), @2 Coubertin St-Léonard, @3 St-Serge, Silicium.

3 - Portefeuille de 59 projets actifs et confirmation de 18 projets tertiaires dont 4 plus significatifs (315 emplois)

Focus 2015

. Implantation exogène de MUTIEG (115 emplois) inauguration le 1er octobre 2015 ;
. Développement d'HELPLINE groupe NEURONES : effectif de 220 salariés, projet de développement avec la création de 100 emplois en 2015/2016 ;
. Développement d'ABSISKEY (+20 emplois) ;
. Transfert développement CDC Gare (de l'ordre de 50 postes).

ACCÉLÉRER

1 - Conduite de projet organisation interne ALDEV

. Bouclage du transfert et pilotage du déménagement ALDEV 1er trimestre sur le site d'Orgemont ;
. Consolidation et déploiement des missions de développement avec réorganisation partielle, positionnement des fonctions de développement,

veille, mutations et prospection avec consolidation des moyens RH notamment et l'affichage d'une direction ;

. Engagement des transversalités internes métiers.

2 - Déploiement d'une nouvelle offre de services de développement

. **Développement de la dimension RH en gestion de projets** avec la Direction Emploi d'ALDEV ;

. **Travail de valorisation des transversalités de filières** avec la FRES d'ALDEV (interconnexion des pôles Santé / Silver / Numérique avec les groupes tertiaires du pôle Assurance Mutuelle Prévoyance) En 2015 : MUTIEG, CDC, CNP Assurances ;

. **Organisation de Learning Expedition** entre les COMEX des siège de groupes et les filières Numérique Santé connectée et Silver angevines, en collaboration avec la Cité de l'Objet et French Tech ;

. **Objectifs** : Placer Angers dans le champ de vision des groupes d'assurances de mutuelle et prévoyance leaders, développer de nouvelles formes de partenariat opérationnel "gagnant/gagnant", définir les axes de partenariat potentiel (prospection de start-up / open innovation/ financement de projets d'entreprise / Développement Business / expérimentations, partage de pratiques / évènementiels et actions de communication).

3 - Définition et mise en œuvre du plan de cession immobilière de bureaux ALM

. Qualification du parc tertiaire cessible, diagnostic analyse et estimation financière, proposition de modes opératoires de commercialisation (projet de cession de l'immeuble @2 St-Léonard) ;

. Partage du projet avec les professionnels privés et définition de leur contribution sur le plan de cession des bâtiments et les pratiques de commercialisation du parc ALDEV (ALDEV/Club CIA).

. 8 M€ de cessions réalisées

CONNECTER

1 - Promotion Prospection

. Engagement du contrat d'alliance ALDEV Anjou Expansion (23 salons partagés) ;

. Participation à l'Université d'été du MEDEF ;

. 3 salons MIPIM, MAPIC et SIMI 2015 (40 rendez-vous investisseurs promoteurs et foncières) ;

. Prospection marché tertiaire utilisateurs (marketing direct et actions de réseaux sur le secteur Assurance Mutuelle Prévoyance) ;

. Organisation des rapprochements d'acteurs tertiaires sur la Transition Numérique, les Stratégies Digitales et Objets Connectés ;

. Écriture du plan de veille et prospection 2016/2020.

2 - Animation de réseaux 2015

. **Animation du Club Tertiaire et Relation Client :**

6 ateliers experts, 5 ateliers permanents, 7 visites d'entreprises, le Forum pour l'emploi.

. **Référente du CIA Club Immobilier Anjou pour ALDEV :**

. Contribution permanente aux travaux des 2 commissions Obsolescence et Tertiaire ;

. Production annuelle de l'Observatoire de l'Immobilier OIE (juin 2015) ;

. Mise en place de la Commission Locaux et Foncier d'Activités, et co-animation (3e trimestre 2015) ;

. Animation de rencontres avec les élus et le Maire Président (commissions du 25 juin et 13 octobre, dîner débat du 8 septembre 2015) ;

. Construction de la Bourse de l'Immobilier (lancement 2e semestre 2015) ;

. Conception et réalisation de la plaquette du CIA pour son compte (livraison 1er trimestre 2015).

. **Soutien à la création du club d'entreprises Angers Sud Orgemont CEASO**

EN 2015

Le cadencement de la programmation et de la commercialisation du programme Cours St-Laud

POUR 2016

La définition et mise en œuvre d'un plan d'actions Veille Économique et de Prospection de projets d'investissement associée : des objectifs, de nouvelles ressources avec une Direction du Développement ALDEV dédiée, une nouvelle méthodologie d'actions et des outils dédiés :

- 4 cibles filières : numérique ESN, tertiaire et fonctions métropolitaines, végétal et santé silver.
- 4 champs : marchés porteurs, entreprises en croissance, stratégies territoriales et expérimentations, immobilier d'entreprise.

Structuration de la veille économique : connaissance du territoire, des marchés et des mutations économiques pour orienter l'action de prospection d'entreprises et fournir les outils d'aide au positionnement des politiques publiques.

Action spécifique sur des entreprises françaises à forte performance économique, détection sur le tissu angevin, mise sous surveillance d'un échantillon cible local à potentiel ou avec risque de désengagement.

Plan de Prospection d'investissement en endogène et exogène : programmation systématique récurrente avec plans de campagnes, marketing direct et web marketing, prospection d'opportunité France et International (dont étudiants étrangers), salons professionnels, promotion dans les réseaux de prescripteurs.

Mise en place des outils support : logiciel SUGAR CRM, Corporama services d'intelligence économique et de prospection, services de veille stratégique et missions d'accompagnement SVP, création des outils (bases de données, argumentaires de vente, profils filières, supports de promotion), des axes de mutualisation avec nos partenaires (CCI).

Services d'ingénierie des projets d'entreprises : Plan de contacts avec un objectif permettant de tripler le nombre de projets en portefeuille annuel.

- Développement de nouveaux services d'accueil et d'aide à la mobilité des collaborateurs salariés.

Consolidation du partenariat ALDEV / CIA Club de l'Immobilier de l'Anjou : commercialisation des biens du plan de cession immobilière d'ALM et du SADAR.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Soutenir le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à Angers, et son internationalisation, par :

. La structuration immobilière de grands pôles d'ESR notamment à travers les CPER successifs ;
. L'aide à la recherche par un dispositif d'accompagnement de la dynamique des laboratoires (allocations doctorales, postdoctorales, aides à l'équipement scientifique, colloques ...) ;
. Le renforcement de la qualité et de l'attractivité du dispositif des formations angevines par des aides aux formations et à l'équipement pédagogiques ;
. Le soutien des projets intégrant les trois dimensions du "triangle de la connaissance", recherche, formation, innovation avec l'objectif d'une intensification des relations et des interactions entre ces trois dimensions, pour renforcer les secteurs d'excellence.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. **Structuration des filières d'excellence d'Enseignement Supérieur et de Recherche** par la participation au financement de projets inscrits au Contrats de Projets Etat / Région (CPER) ou de programmes de recherche hors CPER.
Par ses investissements, Angers Loire Métropole participe à la création et à la mise aux normes internationales des infrastructures immobilières d'enseignement et de recherche offrant ainsi aux étudiants, enseignants et chercheurs les meilleures conditions de travail :
3 092 846 €

. Soutien des formations facilitant l'accès à l'emploi :
  . Aide au fonctionnement des formations technologiques, ingénieurs et professionnalisantes ;
  . Aide à l'équipement informatique et multimédia des établissements pour développer l'innovation pédagogique et les services numériques :
  3 395 930 €
. Accompagnement de la dynamique des laboratoires par le soutien à l'emploi scientifique (allocations doctorales et post-doctorales), le renforcement de l'encadrement scientifique (vacations HDR) et l'aide à l'équipement de plateformes de recherche mutualisées et plateaux techniques communs (subvention d'équipement) :
1 362 950 €

ACTIVITÉS 2015

. Signature du CPER 2015-2020 ;
. Lancement de 2 démarches Recherche Formation Innovation (RFI Tourisme - RFI Végétal) ;
. Création du groupement Angers Loire Campus, rassemblant les établissements ESR angevins ;
. Suivi des travaux de création de la CoMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements) Loire-Bretagne ; opérationnelle depuis le 1er janvier 2016 ;
. Démarrage de la rédaction du schéma métropolitain Enseignement supérieur Recherche Innovation.

EN 2015

Au niveau régional : La signature du CPER 2015-2020 et l'engagement des 1ères opérations (volet numérique)

Au niveau de la communauté urbaine : le démarrage des groupes de travail Angers Loire Campus

POUR 2016

. Démarrage du projet Maison Internationale des Chercheurs Étrangers ;
. 1ères déclinaisons du Schéma métropolitain Enseignement supérieur Recherche Innovation.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Pour soutenir l'emploi sur son territoire, Angers Loire Métropole s'est dotée d'une politique publique qui a pour objectifs prioritaires de :

. réduire les inégalités d'accès à l'emploi ;
. conforter l'offre de mise en situation de travail pour dynamiser les parcours d'accès à l'emploi ;
. faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire ;
. faciliter la création d'activité ;
. soutenir le développement de l'économie solidaire.

En 2015, Angers Loire Métropole a confié à son agence de développement économique, ALDEV, la mise en œuvre de ces orientations qui se structurent à travers quatre domaines d'intervention : l'emploi, l'insertion, le pilier développement économique et emploi de la politique de la ville et l'économie solidaire.

Angers Loire Métropole a consacré un budget de 3,47M€ à la politique emploi et insertion professionnelle en 2015 dont 1,75 M€ pour les actions en faveur de l'emploi, 1,65 M€ pour les actions en faveur de l'insertion professionnelle et 70 000 € pour l'économie solidaire.

ACTIVITÉS 2015

L'ensemble des actions emploi et insertion professionnelle ont permis d'atteindre les résultats suivants :

. **14 200** personnes touchées par les actions emploi et insertion professionnelle déployées par ALDEV ;
. **12 900** personnes mobilisées sur des opportunités d'emploi ou démarches de recherche d'emploi, à travers le Forum pour l'Emploi, l'animation territoriale emploi déployée dans les communes de l'agglomération et les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
. **1 300** personnes accompagnées dans un parcours d'insertion professionnelle (PLIE, clauses d'insertion professionnelle dans les marchés publics, emplois d'avenir, mission facilitateur d'emploi dans les quartiers ...) ;
. **680** entreprises ont été mobilisées ;
. **Les actions d'ALDEV ont permis 9 000 mises en relation avec des employeurs du territoire et à 1 650 personnes d'accéder à un emploi**.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Organisation d'une soirée-débat auprès de 72 acteurs du territoire "Bâtiment et efficacité énergétique, quels impacts sur les pratiques professionnelles ?" et la production d'une émission grand public sur ce thème par Angers Télé.

EN 2015

. Rebondir : un réseau d'entreprises mobilisées pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes ;
. Angers Tag Emploi : site internet agrégateur des offres d'emploi, stages et alternance concernant notre bassin d'emploi. Entre 4000 et 5000 offres disponibles chaque jour, 35 000 utilisateurs comptabilisés entre juin et décembre 2015 dont 46% originaires de l'agglomération, 18% de Nantes et 11% de Paris ;
. Une plateforme RH destinée aux PME et TPE pour les aider à faire face à des problématiques de recrutement, de fidélisation des salariés, de formation et d'adaptation des compétences.

POUR 2016

. Développement du réseau d'entreprises REBONDIR et un objectif de 500 jeunes parrainés ;
. Lancement d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale auprès de 500 entreprises de la zone d'activité est de l'agglomération (Angers Est, St-Barthélemy d'Anjou, Écouflant, Verrières en Anjou)

CADRE DE VIE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

PARCS, JARDINS ET PAYSAGES

OBJECTIF GÉNÉRAL

Offrir aux usagers des espaces paysagers.

Ces espaces doivent être des espaces paysagers sécurisés, esthétiques et durables avec différents services proposés suivant les parcs : jeux, baignade, parcours d'orientation, parcours d'interprétation, voies vertes ...

MISSIONS ET OBJECTIFS

Le service aménage et entretient les parcs, espaces naturels, sentiers, voies vertes qui s'inscrivent notamment dans la trame verte et bleue du territoire. Des plans de gestion des boisements et naturalistes permettent d'intervenir dans le respect de la biodiversité dans ces parcs.

ACTIVITÉS 2015

. Parc St-Nicolas : création de petites mares en cascade au niveau de la combe des charmes ;
. Antenne Est Loire à Vélo / Ardoisières : rénovation des cales du bac à chaînes de la Chevalerie sur l'Authion ;
. Extension Parc St-Nicolas – La Vilnière : restauration du Ruisseau de la Vilnière en mesure compensatoire du parc d'activité Atoll ;
. Parc des Sablières : pose d'agrès fitness ;
. Domaine de Pignerolle : réfection des allées ;

Budget fonctionnement : 391 K€

Budget d'investissement : 437 K€ hors restauration du Ruisseau de la Vilnière

EN 2015

Démarrage des travaux de restauration du Ruisseau de la Vilnière

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Parc André-Delibes : plan de gestion pluriannuel du boisement ;
. Parc St-Nicolas - Combe des charmes : remplacement de buses rondes par un pont cadre pour faciliter le passage de la petite faune.

POUR 2016

. Extension Parc St-Nicolas – la Vilnière : poursuite des travaux de restauration du Ruisseau de la Vilnière

CYCLE DE L'EAU

OBJECTIF GÉNÉRAL

. Garantir à ses clients, écoute et réactivité pour répondre au mieux à leurs besoins ;
. S'organiser en un service public performant, innovant et en amélioration continue ;
. Se conformer aux exigences de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques et du Code de la Santé Publique ;
. Maintenir un coût du service optimisé, garantissant un prix de l'eau équilibré ;
. Limiter les risques professionnels ;
. Piloter l'ensemble des services, en adéquation avec les autres politiques portées localement ;
. Communiquer à toutes les parties intéressées.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Mettre en œuvre trois schémas directeurs "Eau Potable", "Assainissement" et "Eaux Pluviales". Ces études pluriannuelles consistent à diagnostiquer le fonctionnement actuel des réseaux, à mettre en exergue leurs points forts et points faibles, à dégager des scénarii d'amélioration du système, à prévoir l'évolution des besoins dans le futur (mise en cohérence avec le PLH) ;
. Surveiller l'état de la ressource et prévenir les collectivités membres du Syndicat "Loire Alerte" lors d'événements susceptibles d'altérer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (pollutions accidentelles). Prévoir le moment précis où les collectivités seront impactées afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires pour s'en protéger ;
. Piloter la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales : identifier et renouveler les tronçons sur lesquels devront porter en priorité les efforts d'investissement, afin que les financements publics trouvent leur meilleure utilité.
. Limiter les impacts de nos rejets au milieu naturel. Le renouvellement programmé de nos stations d'épuration se poursuit à un rythme soutenu ;
. Garantir à la population une qualité d'eau potable irréprochable. Étendre cette qualité d'eau au territoire le plus large possible ;
. Organiser régulièrement des visites de ses installations auprès des scolaires, étudiants et plus largement de tous les angevins. Participer à des actions de promotion du bon usage des systèmes d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales.

L'ensemble de ses missions est couvert par la démarche qualité mise en œuvre au sein de la Direction. Cette démarche est reconnue par l'obtention d'une certification ISO 9001 version 2008.

ACTIVITÉS 2015

Chiffres clés production d'eau potable :

. Volume produit : 18 816 052 m³ ;
. Volume moyen journalier : 51 551 m³/j ;
. Volume du jour de pointe : 75 564 m³/j ;
. Capacité de production journalière : 120 000 m³/j, en été et 90 000 m³/j, en hiver ;
. 17 réservoirs d'une capacité totale de 48 860 m³.

Chiffres clés distribution d'eau potable :

. 2 044 km de réseau ;
. 81 431 branchements ;
. Rendement * : 87,37% (ancienne formule) ; 96,78 % (nouvelle formule) ;
  * NB : *La formule de calcul du rendement de réseau ayant changé, la valeur avec l'ancien calcul est fournie à titre de comparaison avec les années précédentes.*
. Âge moyen du parc compteurs (80 008 unités) : 7,38 ans ;
. Réalisation en régie de branchements neufs (279) ; poses de compteurs neufs (472) ; renouvellements de branchements (1 044) ; raccordements des nouvelles conduites sur les réseaux existants (269) ; pose de réseaux (9 455 ml) ; réparation de 137 fuites sur branchements et 116 fuites sur canalisation ; renouvellement de 5 246 compteurs ; suppression de 1 733 branchements plomb ; recherche de fuites sur 165 km de canalisations.

Chiffres clés assainissement :

. Nombre de STEP : 32 ;
. Nombre de postes de relèvement : 164 ;
. Linéaire de réseaux : 1 139 km ;
. Nombre d'abonnés SPANC : 6 401 ;
. Nombre d'interventions d'urgence (collecteur) : 214 ;
. Nombre d'interventions d'urgence (branchement) : 164 ;
. Volumes traités par les STEP : 13 949 062 m³ ;
. Conformité de raccordement des industriels : 329 contrôles ;
. Conformités Assainissement collectif : 4 173 contrôles de bon raccordement dont :
  . 1 990 dans le cadre des ventes de biens immobiliers ;
  . 7 335 dans le cadre de contrôles systématiques des habitations ;
  . 238 dans le cadre des déclarations d'achèvement de travaux (bâtiments neufs) ;
  . 23 dans le cadre du contrôle de grand ensemble ;
  . 870 dans le cadre de l'application de la PFAC.

Chiffres clés de la Baumette :

. Boues Mixtes Digérées : 3 237 tms (tonnes de matières sèches) ;
. Biogaz : 1 714 766 Nm^3.

SPANC : 350 instructions de dossiers, 204 contrôles de réalisation, 116 contrôles à la vente, 560 contrôles périodiques de bon fonctionnement et un diagnostic des installations existantes.

Chiffres clés clientèle :

. Nombre d'abonnés au service d'eau potable : 81 431 ;
. Nombre d'abonnés au service d'assainissement collectif : 71 462 ;
. Nombre d'abonnés au service d'assainissement non collectif : 6 401 ;
. Nombre de factures émises : 171 004 ;
. Volume d'eau facturé : 16 707 986 m^3 ;
. Volume d'assainissement facturé : 12 765 235 m^3 ;
. 43 701 appels téléphoniques ;
. 91 868 relèves de compteur dans l'année.

EN 2015

Le lancement de la démarche en "Ergonomie d'organisation" visant à concilier performance et qualité de vie au Travail, avec l'appui des directions ressources (DRH, Médecine Préventive, Qualité de Vie au Travail, ..) et en lien avec les organisations syndicales. Dans ce contexte, mise en place de nombreux groupes de travail et émergence de solutions performantes.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Suivi de l'étude sur la valorisation du Biogaz produit à la Baumette par injection dans le réseau gaz de GrDF.

POUR 2016

Dans le cadre de la Relecture des Politiques Publiques, plusieurs axes prospectifs sont explorés :

. L'élargissement du périmètre de distribution d'eau potable, afin de faire profiter le plus grand nombre de la qualité d'eau d'Angers Loire Métropole, en optimisant les coûts de production ;
. L'accompagnement de la réforme de l'organisation des structures productrices et distributrices d'eau potable dans le cadre de la Loi NOTRe ;
. La mise en œuvre des conclusions de l'étude comparative sur le mode de gestion de la station d'épuration de la Baumette ;
. La mise en œuvre d'une solution d'édition des factures et de Gestion Électronique des Documents (GED) ;
. Le lancement des schémas directeurs d'assainissement et d'eaux pluviales sur l'ensemble du périmètre futur de la communauté urbaine (intégrant la commune de Loire Authion) ;
. La finalisation du schéma directeur "Eau Potable".

PROPRETÉ URBAINE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Angers Loire Métropole est en charge de la gestion complète du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Elle a pour objectifs de réduire le plus possible la part des déchets à collecter puis de les valoriser au maximum, le tout dans un souci d'optimisation des coûts.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Mettre en place une politique de prévention des déchets pour agir en amont ;
. Inciter au tri des déchets et le développer pour valoriser au maximum le gisement ;
. Collecter et éliminer les déchets résiduels en mettant en place des filières de traitement valorisantes qui respectent les normes en vigueur, l'environnement, la sécurité et la santé des agents et usagers ;
. Optimiser les coûts de gestion des déchets.

ACTIVITÉS 2015

Prévention des déchets

. Poursuite de la promotion du compostage domestique et de l'éco-jardinage sur le territoire d'ALM : 13 437 composteurs individuels, 143 résidences équipées de composteurs collectifs (175 tonnes de déchets végétaux détournés), 377 lombricomposteurs depuis le lancement de l'opération ;
. Broyage en déchèterie et réutilisation du broyat à domicile : 20 animations ;
. Incitation au broyage individuel avec une aide forfaitaire de 15 € : 9 foyers participants ;
. Lutte contre le gaspillage alimentaire : animations grand public et scolaires ;
. Baisse continue du ratio 2015 de production d'ordures ménagères assimilées (ordures ménagères + tri) : 274 kg / hab /an.

Tri sélectif

24 094 tonnes collectées en 2015, soit + 0.49 % par rapport à 2014

. Poursuite de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques depuis le 1er avril 2013 : 401 tonnes supplémentaires de pots, barquettes et films plastiques ont été valorisées ;
. Poursuite de la communication de proximité par les ambassadeurs de tri (évènementiels, à domicile).

Déchèteries

60 480 tonnes collectées en 2015 soit - 5.32 % par rapport à 2014

. Fréquentation en hausse régulière (+ 1.3 % / 2014) : 1 072 346 passages ;
. Poursuite du réemploi en déchèterie : 160 tonnes d'objets ré-employables repris par Emmaüs et la Ressourcerie des Biscottes + 373 tonnes de textiles, linges et chaussures collectés par Emmaüs et Apivet.

Collecte des ordures ménagères

51 831 tonnes collectées en 2015, soit - 1.83 % par rapport à 2014

. Poursuite de l'optimisation des secteurs de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sur l'ensemble de l'agglomération ;
. Veille continue de la Brigade Propreté mutualisée regroupant des agents d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers pour contrôler le respect des jours de présentation des déchets et la qualité du tri ;
. Poursuite de la suppression des marches arrière des bennes à ordures ménagères (100 % résolues) ;
. Poursuite de l'installation de conteneurs enterrés : 106 supplémentaires dont 50, pour les ordures ménagères, 27, pour les emballages en mélange et 29 pour le verre.

Collecte en bacs des gros producteurs de verre (684 tonnes)

Traitement des ordures ménagères à Biopole

(chiffres sur le temps d'exploitation jusqu'en avril 2015)

. Arrêt de l'exploitation de Biopole pour le traitement des déchets en avril 2015 ;
. 58 902 tonnes de déchets ont été traitées à Biopole, dont :
  . 54 868 tonnes de déchets déposées par Angers Loire Métropole (ordures ménagères résiduelles + refus de tri + déchets collectés par la Propreté publique de la Ville d'Angers) ;
  . 3 156 tonnes de déchets extérieurs.
. 621 tonnes de compost produites pendant le temps d'exploitation de Biopole ;
. 1 954 Mwh produits et réinjectés au réseau ERDF pendant le temps d'exploitation de Biopole ;

. A partir du 16 avril 2015, utilisation du site de Biopole en quai de transfert des ordures ménagères résiduelles vers des sites agréés de traitement des déchets.

Service aux professionnels

. Poursuite de la mission dédiée aux professionnels pour optimiser la prévention, la qualité des déchets des professionnels et les coûts induits ;
. Expérimentation de composteurs collectifs dans deux nouveaux établissements scolaires à Angers et Villevêque ;
. Extension du tri en salle dans une structure de restauration collective (Ethic-Etapes).

EN 2015

Confirmation de la baisse du ratio de production d'ordures ménagères résiduelles : 187 kg / hab

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Diminution de la consommation de carburant de 14 100 litres en raison de l'optimisation des secteurs de collecte et de l'acquisition de bennes plus performantes en matière d'économie de gazoil ;
. Partenariat pour l'organisation de 4 ateliers de co-réparation (Repair café).

POUR 2016

. Déploiement de la collecte latérale et de la collecte du tri en porte à porte, en alternance tous les 15 jours dans 13 communes de l'Ouest d'Angers Loire Métropole : St-Sylvain-d'Anjou, Béhuard, Feneu, Montreuil-Juigné, La Meignanne, La Membrolle, Le Plessis-Macé, St-Léger des Bois, St-Martin-du-Fouilloux, St-Clément-de-la-Place, St-Jean-de-Linières, Savennières, Soulaines-sur-Aubance
. Intégration de la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou (communes déléguées de La Membrolle, La Meignanne, Le Plessis-Macé et Pruillé) : convention de gestion des déchets de Pruillé pour l'année 2016 ;
. Études de la mise en place de la collecte latérale en régie dans certaines communes (Ste-Gemmes-sur-Loire, Bouchemaine, Beaucouzé, Cantenay-Épinard, Écouflant et St-Barthélemy) ;
. Lutte contre le gaspillage alimentaire : opération "Doggy-bag", avec la mise à disposition de boites "Ecobox" chez certains restaurateurs pour rapporter chez soi ses restes de plat non consommés sur place ;
. Marché pour l'exploitation du site de Biopole en quai de transfert, transport et traitement des ordures ménagères résiduelles.

Maison de l'environnement et développement durable

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mener une politique de développement durable de façon transversale au sein de l'ensemble des directions des trois entités (CCAS, Ville d'Angers et Angers Loire Métropole), accompagner et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire aux changements de comportements et autour des enjeux liés au développement durable, à la transition énergétique et la biodiversité.

MISSIONS ET OBJECTIFS

La Maison de l'Environnement et du Développement Durable a pour rôle de mobiliser, animer et informer les acteurs locaux (internes et externes à la collectivité) autour des enjeux liés à l'environnement et au développement durable. Son objectif final étant de mettre en œuvre une dynamique territoriale en faveur du développement durable.

De manière plus précise :

. Elle **accompagne** les directions de la collectivité et les partenaires à la mise en œuvre de projets structurants et d'actions en faveur du développement durable. Elle assure notamment la mise en œuvre de l'Agenda 21 biodiversité ;

. Elle met en œuvre des **actions de sensibilisation** et d'éducation au développement durable, en direction des enfants, du grand public, des communes du territoire ;

. Elle élabore le **rapport annuel de développement durable**, document règlementaire issu de la loi Grenelle qui permet d'avoir une vision globale des actions menées par la collectivité sur son territoire et dans le fonctionnement de ses services ;

. Elle participe au **rayonnement de la collectivité** en matière de développement durable par la présentation des actions du territoire dans les réseaux régionaux et nationaux dédiés.

ACTIVITÉS 2015

Renforcement des actions de l'Agenda 21 biodiversité :

Poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda 21 biodiversité avec le lancement de nouvelles actions, notamment :

. Présentation d'un **programme d'actions en faveur du zéro phyto** aux élus de la commission développement durable d'Angers Loire Métropole en novembre 2015 afin de renforcer et de faciliter les nouvelles pratiques en faveur du zéro phyto dans un contexte règlementaire obligatoire (espaces publics qui devront être gérés au 1er janvier 2017 sans produits phytosanitaires). Des actions en direction des agents des communes mais aussi du grand public seront ainsi programmées en 2016 ;

. Mise en place d'une convention cadre avec le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) jusqu'en 2017. En 2015, le travail s'est concentré sur un bilan de la flore sauvage à l'échelle du territoire d'Angers Loire Métropole pour dresser un état des lieux des connaissances et des enjeux de préservation.

Temps de sensibilisation à l'échelle d'Angers Loire Métropole

Suite à la mutualisation fin 2014 entre de la Mission développement durable et de la Maison de l'environnement, développement de temps d'animation et de sensibilisation à l'échelle d'Angers Loire Métropole. On notera notamment :

. Organisation à l'automne d'un **temps fort autour de la transition énergétique et climatique**, en lien avec la COP 21 de Paris. 45 animations (expositions, ciné débat, sorties et visites, ...), 30 partenaires et 17 communes mobilisés. Au final 700 enfants ont profité d'animations spécifiques sur les temps d'activité périscolaires (TAP), près de 40 animateurs TAP ont bénéficié d'une formation pour démultiplier à l'avenir les animations périscolaires autour des questions énergétiques et climatiques, et plus de 1 800 personnes ont pu bénéficier des activités proposées en direct par la Maison de l'Environnement et du Développement Durable. Ce temps fort a été reconnu par le label "Paris COP 21", décerné par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie ;

. Organisation de la **1ère "Fête de la Nature"** à l'échelle d'Angers Loire Métropole : près d'une trentaine d'animations grand public (expositions, ateliers de construction ou de jardinage, sorties et visites de sites, projection cinématographique, opération de nettoyage ...) et 10 communes participantes.

Dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial

. Préparation et lancement du **bilan des gaz à effet de serre règlementaire et de l'évaluation du plan d'actions 2011-2014** : avec l'appui d'un bureau d'étude avec lequel un marché a été passé, réunions d'informations et entretiens individuels auprès de chaque direction concernée ;

. Lancement de la **plateforme locale de la rénovation thermique des logements** "**Mieux chez moi**", suite à l'appel à expérimentation lancé par la Région des Pays de la Loire et soutenu par l'ADEME Pays de la Loire.

La plateforme, dont l'animation a été confiée à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, est accessible à tous les habitants sans condition de ressources et permettra d'accélérer les projets de rénovation thermique des logements privés en renforçant l'accompagnement et le conseil.

Poursuite de l'amélioration du rapport développement durable

3e (année 2013) et 4e édition (année 2014) respectivement adoptées en janvier et juin 2015 afin de présenter des données plus récentes (présentation six mois après les données de l'année n-1 évaluée) et de permettre de réelles discussions en amont des arbitrages budgétaires.

EN 2015

- Reconnaissance du temps fort autour de la transition énergétique et climatique par le label "Paris COP 21", décerné par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.
- Redéfinition des missions du service :
  - Gestion des dossiers "énergie climat" transférée en septembre 2015 à la direction Missions Transversales ;
  - Transfert de la gestion de la biodiversité sur l'Île St-Aubin au service GEMAPI ;
  - Lancement d'un projet de service fin 2015 afin de structurer les missions de ce service, pilote en matière de sensibilisation, de coordination et d'accompagnement de la politique de développement durable. Ce projet stratégique sera finalisé courant 2016.

POUR 2016

- Rédaction, finalisation et mise en œuvre du projet de service ;
- Renforcement du travail avec les communes en matière de sensibilisation (ateliers d'échanges de bonnes pratiques, expositions et animations, formation des animateurs TAP, ...) ;
- Poursuite de l'amélioration du rapport développement durable (nouvelles parties, indicateurs globaux, ...).

Qualité de l'air

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer la qualité de vie des Angevins sur la thématique "Air extérieur".

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Surveillance de la qualité de l'air extérieur avec des mesures en continu grâce à 3 stations sur le territoire (2 à Angers et 1 à Bouchemaine) ;
. Analyse des données par Air-Pays-de-la-Loire avec restitution publique des résultats sur son site Internet (/www.airpl.org/mesures) ;
. Lors de dépassements de seuils réglementaires, une information est faite auprès du public.

ACTIVITÉS 2015

. Travail en collaboration avec Air-Pays-de-la-Loire ;
. Parution des cartographies de la qualité de l'air sur le territoire d'ALM pour le dioxyde d'azote, les poussières fines, le dioxyde de soufre, l'ozone et le benzène ;
. 6 dépassements du seuil de recommandation pour les poussières fines (PM 10) en 2015.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Poursuite des échanges - informations avec la direction Déplacements et la direction Aménagement et Développement Durable des Territoires (PLU) pour prendre en compte la qualité de l'air dans l'urbanisme, les transports doux, le plan de circulation, ... ;
. Réalisation d'un pollinarium sentinelle dans le parc de Bellefontaine à Angers, où sont plantées les principales espèces de plantes (plantain, armoise, graminées, ...), arbustes et arbres sauvages (bouleau, cyprès, noisetier, ...) de la région, dont le pollen est allergisant.

EN 2015

Stabilité de la qualité de l'air sur le territoire d'ALM

POUR 2016

. Étude pour l'implantation d'une nouvelle station de surveillance de la qualité de l'air dans l'agglo, en proximité du trafic automobile ;
. Suivi de l'arrêté préfectoral "pollution atmosphérique" prévu en 2016 ;
. Mise en place de la diffusion de l'information provenant du pollinarium sentinelle mis en place à Angers.

PRÉVENTION, SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Gestion du bruit

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer la qualité de vie des Angevins sur la thématique du bruit.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Établissement d'une cartographie du bruit sur onze communes d'ALM et Juigné-sur-Loire. Cette carte est consultable sur le site Internet ALM
. Élaboration du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) qui reprend les actions des dix dernières années et les travaux à venir dans les cinq ans.

ACTIVITÉS 2015

. Travail en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires ;
. Finalisation du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), mise en ligne sur le site internet d'ALM et diffusion dans les communes d'ALM ;
. Mesures de l'environnement sonore dans le milieu du travail (ex : service imprimerie, un bureau dans l'Hôtel de Ville d'Angers) ;
. Mesures de l'environnement sonore dans deux discothèques d'Angers.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Poursuite des échanges – informations avec la direction Déplacements et la direction Aménagement et Développement durable des Territoires (en charge du PLUi) pour prendre en compte le bruit dans l'urbanisme ;
. Participation à l'élaboration de la Charte de la vie nocturne.

EN 2015

Transmission des informations relatives au PPBE à la Commission Européenne

POUR 2016

. Renouvellement de l'arrêté "Bruit" de la Ville d'Angers ;
. Réflexion sur les aménagements à envisager pour diminuer le bruit dans l'environnement.

Sécurité des biens et des personnes

OBJECTIF GÉNÉRAL

Protecter les Angevins contre les incendies et mission de secours aux populations d'ALM.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Participer au financement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), chargé d'organiser et de coordonner la lutte contre l'incendie et l'aide aux personnes (versement de 13 M € au SDIS) ;
. Offrir appui et assistance auprès des élus et des communes pour remplir leurs obligations en matière de risques majeurs, sécurisation des procédures et développement de la culture du risque (risques naturels et technologiques).

ACTIVITÉS 2015

. Participation à 19 réunions de la commission inter-communale de sécurité et 9 visites en séances plénières - 581 dossiers examinés ;
. 4 396 établissements recevant du public sur Angers Loire Métropole.

EN 2015

Participation des techniciens du service Écologie Urbaine (mutualisés Ville d'Angers/Angers Loire Métropole) aux visites de sécurité dans les établissements recevant du public, situés sur le territoire d'Angers Loire Métropole, en application du décret du 31/10/14 : 20 à 25 visites par mois.

SOLIDARITÉS ACTIVES ET ACTION SOCIALE

Mission Cohésion sociale

OBJECTIF GÉNÉRAL

Angers Loire Métropole a signé le nouveau contrat de ville unique de l'agglomération angevine le 7 Mai 2015 en préfecture, en présence du ministre de la ville Mr KANNER et des représentants des conseils citoyens, pour la période 2015/2020. Le comité de pilotage qui a suivi a réuni les signataires du contrat : État, ALM, villes d'Angers et Trélazé, CAF de Maine-et-Loire, Région Pays-de-la-Loire, Conseil départemental du Maine-et-Loire, Agence régionale de Santé, Éducation nationale, Caisse des dépôts et Consignations, Pôle emploi et les principaux bailleurs sociaux du territoire.

Ce nouveau contrat de ville s'appuie sur une géographie prioritaire resserrée, une nouvelle articulation des thématiques autour de trois piliers : emploi et développement économique, cohésion sociale et cadre de vie/renouvellement urbain et la mise en place des conseils citoyens. La finalité du contrat de ville unique est de réduire les écarts de développement entre les 8 quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération pour améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La communauté d'Agglomération s'est engagée à soutenir financièrement des projets répondant aux orientations thématiques prioritaires du contrat de ville.

Dans ce cadre, la mission cohésion sociale est un lieu d'appui des orientations de l'agglomération menée sur les 8 quartiers prioritaires politique de la ville d'Angers Loire Métropole.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la mutualisation entre Angers et ALM, la Mission cohésion sociale (MCS) :

- Assure une coordination administrative et financière du contrat de ville pour les deux collectivités ;
- Anime le dispositif actuel de politique de la ville ;
- Est l'interface communautaire du contrat de ville avec les partenaires extérieurs ;
- Gère les budgets des dispositifs ;
- Coordonne et assure le suivi de l'observation et de l'évaluation du contrat de ville.

ACTIVITÉS 2015

En 2015, 7 projets, dont 5 relevant du pilier emploi et développement économique, ont été soutenus dans le cadre de la politique de la ville au titre d'ALM. Ils sont directement en lien avec les compétences déléguées à la communauté urbaine..

1 Des actions pour lever les freins à l'emploi des publics jeunes résidant dans les quartiers :

- **"Période d'immersion" par Actual carrière** : Renforcer les parcours d'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et salariés dans les structures d'insertion par l'activité économique afin d'améliorer leur taux de retour à l'emploi ; cette action est complémentaire du droit commun mais ne se substitue pas aux actions déjà menées. Éléments de bilan : Le projet a touché 36 personnes résidant dans l'un des quartiers prioritaires de l'agglomération et qui sont salariés des structures d'insertion par l'activité économique : 19 bénéficiaires ont obtenu une période d'immersion, 10 immersions sont actées et à venir sur 2016, 4 abandons au cours de l'immersion et 3 immersions encore à trouver ;
- **Jeunes à l'international "partir pour se construire" par Itinéraire International** : favoriser la mobilité internationale de tous les jeunes âgés de 18 à 30 ans quels que soient leur niveau d'expérience ou de qualification, principalement dans une visée de construction de soi et du parcours professionnel. Accent mis sur la promotion de la mobilité pour les publics qui en sont les plus éloignés, peu ou pas qualifiés et/ou avec des difficultés à valoriser leur parcours par manque de réseau et de culture de la mobilité. Le public visé est constitué d'une quarantaine de jeunes bénéficiaires de 18 à 25 ans des quartiers prioritaires de l'agglomération ;

Éléments de bilan : 301 jeunes habitants l'agglomération d'Angers ont été sensibilisés et/ou informés, les partenariats avec les acteurs locaux ont été consolidés et/ou développés.

15 jeunes sur 36 accompagnés sur l'agglomération sont issus des quartiers prioritaires. Sur ces 15 jeunes, 7 sont en accompagnement avant départ, 2 réalisent actuellement leur mobilité à l'étranger, 3 sont en fin de suivi après une mobilité et 3 sont en sortie positive, 1 jeune n'a pas été au bout de la démarche

2 Une action de soutien à la mobilité des personnes en parcours d'insertion :

. **"ARS et permis de conduire" par l'AFODIL** :
Permettre à 8 jeunes résidant en territoire politique de la ville et suivis par la Mission Locale Angevine d'accéder à l'ASR (Attestation Sécurité Routière) et ou au permis AM. Lutter contre l'insécurité routière en proposant à 8 personnes une véritable formation théorique et pratique avant de conduire un cyclomoteur, Conduire un cyclomoteur en ayant acquis les théoriques et techniques nécessaires au partage de l'espace routier. Éléments de bilan : 13 habitants des quartiers prioritaires ont pu bénéficier de l'action en 2015.

3 Des actions pour soutenir la création d'activité économique par des habitants des quartiers prioritaires d'ALM :

. **"Favoriser le développement économique à travers la création d'entreprises" par ADIE** : appui à la création et dans le domaine du financement. Le micro crédit accompagné est une solution simple et complète qui répond chaque année aux besoins de plus de 15 000 entreprises en France. L'Adie et le Fondes souhaitent associer leurs forces et leurs outils afin de répondre plus largement aux besoins exprimés par les habitants des quartiers en matière de création d'entreprise. Projet qui vise 50 habitants demandeurs d'emplois de 18 à 25 ans de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville d'Angers. Éléments de bilan 2015 : 44 contacts pris avec des habitants, 10 habitants de quartiers prioritaires ont donné suite et ont concrétisé le projet de financement de leurs micros activités.

. **"Parcours réussite ; accompagnement à l'entrepreneuriat" par la BGE** : Proposer un parcours d'accompagnement renforcé à la création d'entreprise pour permettre d'évaluer la pertinence d'envisager la création d'entreprise comme solution d'évolution professionnelle ; Évaluer ses capacités entrepreneuriales ; Étudier la faisabilité et viabilité économique de l'activité envisagée ; se former au métier de chef d'entreprise .... Le projet concerne 25 habitants demandeurs d'emplois des quartiers prioritaires de la communauté urbaine. Éléments de bilan : 36 accompagnements renforcés réalisés, 6 créations d'entreprises effectives.

EN 2015

. **Les conseils citoyens**

Cette première année du contrat de ville a vu l'installation des premiers conseils citoyens dans chacun des huit quartiers prioritaires de l'agglomération. Cette instance est associée à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation du contrat de ville. Elle vise à favoriser l'expression des habitants, co-construire les contrats de ville et les projets de renouvellement urbain et appuyer les initiatives citoyennes. Constitués pour 1/ 3 d'habitants tirés au sort sur les listes électorales, pour 1/ 3 d'habitants tirés au sort sur une liste de volontaires et pour le 1/3 restant d'acteurs de quartiers, ils ont été constitués dans le souci du respect de la parité hommes femmes. Les conseils citoyens ont émis des avis d'opportunité sur les projets présentés dans le cadre du contrat de ville 2015 et ont participé au comité de pilotage. Cette première année a avant tout consisté à la prise de connaissance du cadre et du contenu du contrat de ville et à l'établissement des règles de fonctionnement. Des réunions inter conseils citoyens à l'échelle de l'agglomération se sont également tenues.

. **Actions innovantes pour l'emploi dans les quartiers par l'agence Angers Loire Développement:**

2015 a été l'occasion pour l'ALDEV de définir un plan d'actions en concertation avec les partenaires signataires du contrat de ville et les acteurs de l'emploi pour répondre aux ambitions et objectifs du contrat de ville notamment en ce qui concerne l'accès des habitants des quartiers prioritaires aux dispositifs de droit commun. Ce plan a été construit dans une logique de complémentarité et de cohérence avec les actions existantes.

10 actions visant au total plus de 700 personnes ont eu lieu, actions qui ont pris appui sur quatre axes principaux :

1 Développer les situations de mises à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires, mobiliser des entreprises en faveur de l'insertion professionnelle des habitants ;

2 Promouvoir, faire découvrir les métiers et des formations, faciliter l'accès au marché du travail ;

Accompagner de manière renforcée et innovante vers l'emploi et/ou dans l'emploi ;

Expérimenter une GTEC (gestion territoriale des emplois et des compétences) à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers en lien avec les clauses d'insertion générées par les chantiers de rénovation urbaine et du tramway.

Les actions ont notamment pris la forme de : journées de recrutements, actions de placement en emploi, clubs de l'emploi, accompagnement par une facilitatrice emploi, démonstrations métiers.

Au 31 janvier 2016 : mise en contact d'habitants avec plus de 250 entreprises, 67 personnes positionnées en emploi.

4 Une action de soutien au cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires :

. **"Médiation environnementale"** par la **Régie de quartier** de Trélazé pour Sensibiliser des habitants au respect du cadre de vie (action de propreté aux alentours des points TOM) du quartier refait du "Grand Bellevue" afin de pérenniser les investissements réalisés dans le cadre de l'ORU.

5 Une action au titre de l'ingénierie :

. **La convention d'observation territoriale par Angers Loire Métropole** : Production des 4 cahiers : 1 cahier par pilier thématique privilégiant une présentation visuelle avec graphiques, cartes et tableaux et un 4e cahier composé d'une quinzaine de cartes à l'Iris pour une quinzaine d'indicateurs les plus pertinents. Présentation de cette observation par l'Agence d'Urbanisme de la région angevine lors d'une rencontre avec les acteurs politiques de la ville le 3 décembre 2015.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Un des axes du développement durable vise la Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations. Un autre vise à favoriser les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

En ce sens, les actions "jardins en pied d'immeuble" réalisées en 2015 sur les quartiers de Belle-Beille, des Hauts-de-St-Aubin, de Monplaisir, Deux Croix Banchais et de la Roseraie, portées par la Régie de Quartiers d'Angers réunissent ces deux axes.

La culture des jardins en pied d'immeubles permet de conserver des espaces verts en milieu urbain, de tisser des liens entre les habitants, de favoriser une consommation de produits frais et contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

POUR 2016

La définition et mise en œuvre d'un plan d'actions Veille Économique et de Prospection de projets d'investissement associée : des objectifs, de nouvelles ressources avec une Direction du Développement ALDEV dédiée, une nouvelle méthodologie d'actions et des outils dédiés :

. Définir les grandes lignes du renouvellement urbain pour les quartiers de Belle-Beille et Monplaisir : Définition des logements à construire et à réhabiliter dans ces quartiers, définition des centralités à reconfigurer, des équipements scolaires, sportifs à rénover ;

. Actualiser la Plateforme de stages en direction des jeunes de la 3e aux études supérieures résidant dans les quartiers prioritaires ; dispositif qui existe déjà et qui évolue chaque année. Il permet à des jeunes en difficulté dans leurs recherches sans réseau familial actif ou de proximité de bénéficier d'une immersion auprès d'un des signataires du contrat pour réaliser ledit stage ;

. Construire le plan de lutte contre les discriminations. C'est un des axes transversaux du contrat de ville. Un "diagnostic territorial de lutte contre les discriminations", financé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), est en cours d'élaboration, afin d'identifier et d'objectiver les problématiques que recouvre la lutte contre les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée sur les quartiers prioritaires. Ceci engagera l'ensemble des partenaires signataires de l'agglomération dans la définition de plan d'action pour lutter contre les discriminations qui sera annexé au contrat de ville.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Accueillir, héberger et accompagner les gens du voyage

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Créer, gérer et animer les aires d'accueil, en garantissant la qualité du service et le respect des règles par ses usagers ;

. Faciliter l'intégration des gens du voyage dans la Métropole :

  . Les orienter vers les aires d'accueil ou l'aire d'accueil de la Baumette pour les grands rassemblements ;

  . Les accompagner vers les services de droit commun ;

  . Soutenir et accompagner la scolarité, en lien avec les acteurs du territoire ;

  . Assurer l'interface et la médiation avec les acteurs du territoire lorsque la situation l'exige.

EN 2015

. Festival des Nuits Métissées, avec la Maison de Quartier des Hauts-de-St-Aubin, sur le thème des gens du voyage, avec une exposition de photos d'enfants du voyage : "Ce que je suis, ce que j'aimerais être" ;

. Engagement du chantier de la nouvelle aire d'accueil des Ponts-de-Cé.

POUR 2016

. Ouverture de l'aire d'accueil des Ponts-de-Cé, avec expérimentation du télépaiement ;

. Réorganisation du service, notamment pour renforcer la gestion des aires d'accueil ;

. Poursuite des études sur les nouvelles aires d'accueil et sur les projets d'habitat adapté.

ACTIVITÉS 2015

Accueil, information, orientation (*localisé sur l'Aire d'accueil des Perrins*) :

. 462 adresses postales ;

. 345 courriers reçus en moyenne par jour ;

. 1 170 enveloppes de réexpédition pour l'année ;

. 51 appels téléphoniques reçus en moyenne par jour ;

. 65 personnes reçues en moyenne par jour.

Scolarité :

. 142 enfants scolarisés dont 43 enfants en maternelle et 99 en primaire ;

. 130 inscriptions au CNED ;

. Environ 10 inscriptions au collège ;

. Tous les jours de la semaine, pour les 6-16 ans une aide individualisée aux devoirs pour les enfants scolarisés et soutien scolaire pour les enfants inscrits au CNED. En élémentaire, 23 enfants différents avec une moyenne de 10 enfants différents par soir. Pour le CNED, 31 enfants différents avec une moyenne de 11 enfants différents par jour.

Stationnement :

. Accueil de 4 grands rassemblements ;

. Accueil de 397 familles différentes sur les aires d'accueil aménagées ;

. Suivi, accompagnement et gestion (notamment mise à disposition de bacs à ordures) de plus de 1 600 caravanes en stationnement en dehors des aires d'accueil.

POLITIQUE ÉDUCATIVE, ENFANCE FAMILLE, FORMATION

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL

. Permettre aux communes de pouvoir disposer de locaux d'enseignement adaptés aux besoins scolaires ;

. Reconnaître l'enseignement comme étant à intérêt communautaire en apportant un soutien aux communes pour offrir aux familles une politique d'accueil et de service de proximité cohérente et de qualité ;

. Assurer une solidarité intercommunale et garantir un service public de qualité sur l'ensemble du territoire en permettant aux communes, connaissant des évolutions significatives d'effectifs, de bénéficier d'équipements scolaires adaptés aux besoins et en optimisant les ressources.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Avoir une capacité de conseil et d'expertise ;

. Améliorer la conception/réalisation des projets ;

. Maitriser les coûts ;

. La conduite de projets travaille en collaboration avec les communes pour que ces dernières puissent disposer d'établissements scolaires satisfaisants. Le service assure le portage de la compétence en matière de bâtiments d'enseignement pour la construction et l'extension des écoles publiques du premier degré auprès des communes, membres de la Communauté d'Agglomération, en cas de création de classes supplémentaires.

ACTIVITÉS 2015

. Extension de la cuisine scolaire St-Léger-des-Bois ;
. Extension de la restauration de l'école Bois de Mollières ;
. Extension du restaurant du GS Jean-Jacques Rousseau ;
. Création d'une classe GS Alfred-de-Musset de Saint-Clément-de-la-Place ;
. Poursuite du chantier Cours Élémentaires Aimé-Césaire à Trélazé.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Performance acoustique dans les restaurants scolaires (bois de Mollières et Jean-Jacques-Rousseau)

EN 2015

Livraison de l'extension de la restauration de l'école Bois de Mollières

Construction et livraison de la zone élémentaire du GS Aimé-Césaire à Trélazé

POUR 2016

. Travaux extension du restaurant de St-Léger-des-Bois ;
. Extension du préau St-Jean-de-Linières.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME, LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Planification

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mise en cohérence des politiques publiques territorialisées

MISSIONS ET OBJECTIFS

Volet "planification urbaine et études stratégiques"

. Définition des stratégies de développement territorial d'Angers Loire Métropole ;

. Élaboration des documents de planification urbaine traduisant ces stratégies ;

. Expertise territoriale en lien avec les directions thématiques au service des projets d'ALM (gens du voyage, ...) ;

. Expertise et conseil auprès des communes sur leurs perspectives d'urbanisation ;

. Gestion des documents d'urbanisme existants sur les 33 communes de l'agglomération ;

. Formulation d'avis sur les grands documents de planification et de programmation des EPCI et communes voisines (PLU, SCOT, SAGE, PPRT, ...).

Volet "agriculture et espaces naturels"

. Préserver et maintenir une agriculture périurbaine de service et de proximité : animer et coordonner un programme d'actions avec la profession autour d'un projet de territoire partagé : maintenir l'activité agricole par le foncier ; soutenir des actions du monde agricole pour la promotion de la production locale ; développer des projets agro-environnementaux compatibles économiquement et écologiquement ;

. Préserver et maintenir les paysages, les milieux porteurs de biodiversité remarquable et ordinaire. Élaboration d'un programme d'actions en faveur de la trame verte et bleue, et actions de préservation et de valorisation des Basses Vallées Angevines ;

. Trouver un équilibre entre la préservation des milieux porteurs de biodiversité et une agriculture viable et de proximité.

ACTIVITÉS 2015

. Mise en place d'un travail régulier entre l'urbaniste référent d'un secteur et les élus dans chaque commune pour co-produire notamment le plan de zonage, le plan des hauteurs et les OAP à l'échelle de chaque commune ;

. Conduite des réunions avec les communes sur les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), le règlement du PLUi et le zonage (plus d'une centaine de réunions) ;

. Conduite de la dernière grande phase de concertation du PLUi (23 réunions publiques entre mai et juin 2015 sur Angers et les communes) ;

. Vote de l'arrêt de projet du PLUi le 14 décembre 2015 suite à la rédaction des différentes pièces du PLUi (3 000 pages) ;

. Lancement d'un secteur sauvegardé sur Angers avec tenue du premier comité de pilotage ;

. Finalisation des travaux du zonage pluvial et enquête publique ;

. Pilotage et/ou contribution au suivi des études thématiques liées au PLUi :

  . Poursuite de l'Évaluation Environnementale ;

  . Poursuite de l'étude sur l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine sur Bouchemaine, Béhuard et Savennières.

Volet "agriculture et espaces naturels"

. Renouvellement des contrats Mesures Agro-Environnementales Territorialisées sur le site des Basses Vallées Angevines (153 dossiers - 3 700 ha d'engagés en 2015) ;

. Organisation du séminaire Terres en Villes autour du végétal spécialisé (110 professionnels des 30 plus grandes EPCI) ;

. Restauration du milieu aquatique des BVA : restauration de 4 boires, reconversion de friches en prairie ;

. Réflexion autour de la mise en œuvre d'un programme d'actions sur la trame verte et bleue puis élaboration et dépôt d'un projet agro-environnemental sur la ZNIEFF 1 de St-Lambert-la-Potherie, la Meignanne et St-Clément-de-la-Place ;

. Campagne de plantation de haies bocagères ;

. Accompagnement de l'association des Éleveurs des Vallées Angevines auprès de l'Eparc, pour intégrer de la viande bovine locale dans les 11 000 repas jour, servis dans les écoles angevines. Un premier service de Bœuf des Vallées Angevines avec l'EPARC (230 kg) a été servi en 2015 ;

. Évaluation du projet agricole 2009 - 2015.

CHIFFRES CLÉS :

Volet "planification urbaine et études stratégiques"

. 12 réunions du comité de pilotage du PLUi ;
. 6 réunions du Groupe Communal Ville d'Angers de suivi du PLUi ;
. 23 réunions publiques ;
. 4 réunions de la Commission Technique de l'AVAP ;
. 2 réunions de la Commission Locale de l'AVAP.

Volet "agriculture et espaces naturels"

. Le site des Basses Vallées Angevines, dernier site de préservation du Râle des Genêts (près de 74% de la population nationale niche sur le site des Basses Vallées Angevines) ;
. 710 scolaires ont participé au programme d'éducation des scolaires en 2015 pour 100 demi-journées d'animation.
. 4 500 m de haies plantées l'hiver 2014-2015 ;
. 105 vaches vendues sous le label "l'éleveur et l'oiseau" (produites dans les Basses Vallées Angevines).

EN 2015

L'arrêt de projet du PLUi le 14/12/15 après 5 ans de travaux !

Volet "agriculture et espaces naturels"

. Une nouvelle mesure agro-environnementale sur le site des BVA est proposée aux agriculteurs pour compléter les outils de préservation. Ainsi, 30 km de bandes refuge ont été créés sur le site par les agriculteurs ;
. Lancement de l'enquête publique pour la déclaration d'intérêt général du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des Basses Vallées Angevines.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Portage d'un programme agro-écologique en faveur de la biodiversité et compatible économiquement avec la production agricole.

POUR 2016

Volet "planification urbaine et études stratégiques"

. Consultations des personnes publiques associées et associations agréées de janvier à mars 2016 Enquête publique du PLUi du 30 mai au 13 juillet 2016 ;
. Finalisation des dossiers d'AVAP et PLUi en vue de leurs approbations ;
. Engagement d'une étude sur le secteur collège/ Cathédrale/gendarmerie, dans la Cité.

Volet "agriculture et espaces naturels"

. Réécriture du projet agricole 2016 - 2021 ;
. Organisation d'un événement autour des BVA, mêlant culture et environnement au château du Plessis-Bourré ;
. Renouvellement des contrats Mesures Agro-Environnementales Territorialisées sur le site des Basses Vallées Angevines (300 ha concernés) ;
. Réactualisation du Document d'Objectifs Natura 2000 Basses Vallées Angevines ;
. Mise en œuvre d'un programme d'actions pour préserver et restaurer la trame verte et bleue ;
. Campagne de plantation de haies bocagères.

Actions foncières

OBJECTIF GÉNÉRAL

. Acquérir les biens immobiliers (bâtis ou non bâtis) nécessaires à la mise en œuvre des politiques de l'agglomération et de la Ville d'Angers ; en assurer la gestion (hors baux) jusqu'à leur affectation définitive ou leur revente ;
. Définir des stratégies foncières (ex. Cœur de Maine) ;
. Assister les communes de l'agglomération dans leurs démarches foncières à leur demande ;
. Suivi du portage foncier pour les communes de l'agglomération.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Suivi complet des Déclarations d'Intention d'Aliéner dans le cadre du droit de préemption urbain (DPU) et en Z.A.D., du droit de priorité et du droit de préemption sur les baux et fonds commerciaux ;
. Maîtrise foncière des immeubles nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires et de la Ville d'Angers, à la mise en œuvre des projets communaux dans le cadre du portage foncier ; maîtrise foncière des biens qui seront intégrés au patrimoine de l'agglomération ;
. Suivi des procédures d'acquisition et de cession des biens immobiliers et autres contrats ;
. Suivi des conventions de gestion avec les communes dans le cadre du portage foncier ;
. Organisation des enquêtes publiques de déclassement et de classement de voirie ;
. Suivi des procédures de déclaration d'utilité publique ;
. Suivi des contentieux liés à l'activité du service ;
. Stratégie immobilière sur des opérations complexes
. Conseil juridique en matière de droit de préemption et de droit de priorité ; sur les Déclarations d'Utilité Publique ; en droit immobilier et commercial ;
. Ingénierie foncière au profit des communes de l'agglomération ;
. Activité externe : Prestations de transactions et conseil juridique pour la SARA, la SPL2A (exercée uniquement par la cellule Transactions/Conseil/Contentieux).

ACTIVITÉS 2015

Pour le compte d'Angers Loire Métropole :

. 29 acquisitions pour 8,8 M€ dont :
  . 11 pour le compte de l'agglomération pour 7,4 M€ ;
  . 18 pour le compte des communes pour 1,5 M€ (réserves foncières communales) ;
. 19 cessions pour 2,1 M€ dont les reventes de réserves foncières communales sur les communes d'Angers, d'Écouflant, de La Meignanne, de Mûrs-Erigné, des Ponts-de-Cé, de St-Barthélemy-d'Anjou.

Pour le compte de la Ville d'Angers :

. 10 acquisitions pour 39,8 M€ (dont le transfert de l'équipement AQUAVITA) ;
. 7 cessions pour 337 572 € ;
. 2 baux emphytéotiques pour une perception de redevances pour un total de 100 €
. **3 783 DIA instruites** dont 3 387 au titre du DPU et des ZAD, 324 au titre du droit de préemption SAFER, 72 au titre du droit de préemption fonds et baux commerciaux. Augmentation de + 500 DIA par rapport à l'année 2014 ;
. **70 demandes d'estimation à France Domaine** ont été effectuées (33 pour les dossiers Ville d'Angers et 37 pour les dossiers d'ALM) ;
. 3 préemptions et 2 délégations au titre du DPU ; 1 préemption Ville au titre du droit de préemption pour les baux et fonds de commerce ;
. En 2015, 2 contentieux devant le juge administratif, 5 contentieux devant le juge d'expropriation (dont un pour la Ville d'Angers) et 1 contentieux devant le Tribunal de Commerce.

EN 2015

Le début de la mise en œuvre des procédures d'optimisation du patrimoine de la Ville d'Angers et de l'optimisation du patrimoine économique d'ALM

Dossiers importants en 2015 :

. Acquisition du site accueillant la Cité des objets connectés à St-Sylvain-d'Anjou ;
. Poursuite des acquisitions des commerces place de l'Europe à Monplaisir ;
. Cession à un porteur de projet de l'immeuble situé Promenade du Bout du Monde, à Angers ;
. Poursuite des pourparlers avec la SNCF et la Foncière des Régions concernant Cœur de Maine ;
. Préparation des mutations de St-Serge Actif ;
. Poursuite des pourparlers d'acquisition du cinéma Variétés à Angers ;
. Fin de la maîtrise foncière de la ZAC Gare ;
. Acquisitions de fonciers bâtis autour de Biopole ;
. Mise en œuvre des procédures d'acquisition pour la DUP Réserves foncières Cœur de Polarité à St-Jean-de-Linières,
. Contentieux d'expropriation pour les DUP Multisite Habitat et la DUP Vilnière ;
. Accompagnement des communes dans leurs opérations foncières (notamment deux évictions commerciales importantes pour la commune de St-Barthélemy d'Anjou)
. Transfert d'AQUAVITA (centre aquatique de la Ville d'Angers).

POUR 2016

. La mise en œuvre de la procédure d'optimisation du patrimoine de la Ville d'Angers ;
. La mise en œuvre de la procédure d'optimisation du patrimoine économique d'ALM, pour une prévision totale de recettes de 15 M€ ;
. La mise en œuvre de la DUP Réserves Foncières du Cœur de Polarité Ouest ;
. La poursuite des acquisitions foncières sur Monplaisir ;
. L'engagement des acquisitions foncières sur Belle-Beille ;
. Le passage en communauté urbaine et les transferts de biens et de dossiers en découlant.

Autorisation droit des sols

OBJECTIF GÉNÉRAL

. Instruire techniquement les autorisations d'urbanisme complexes des communes adhérentes et de la Ville d'Angers ;
. Accompagner les communes et les porteurs de projet pour le volet ADS dans le cadre d'avant-projets d'urbanisme ;
. Améliorer la qualité urbaine, architecturale et paysagère de la ville.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Procéder à l'analyse des dossiers de demande d'avant-projet et d'autorisation ;
. Accompagner les communes en cas de recours contre les autorisations d'urbanisme ;
. Gérer le logiciel professionnel partagé ;
. Mettre en œuvre et animer un réseau ADS, à l'échelle des communes d'ALM.

ACTIVITÉS 2015

. 2e trimestre 2015 : signature des conventions entre les communes et ALM ;
. 2e trimestre 2015 : mise en place et paramétrage d'un logiciel professionnel partagé avec le service foncier, à destination de l'ensemble des communes d'ALM ;
. Reprise de l'instruction par ALM ;
. Novembre 2015 : premiers bilans techniques et politiques pour ajustement des pratiques ;
. 4e trimestre 2015 : mise en place d'un réseau animation ADS, à l'échelle de l'ensemble des communes d'ALM.

AUTORISATIONS D'URBANISME	
Déposées	
PC	380
DP	199
PA	3
PD	4
AP	pas concerné
Cub (opérationnel)	48
TOTAL déposés	**634**
RECOURS	
Le service a été sollicité pour 2 recours gracieux	
AVANT-PROJETS	
46	

EN 2015

22 juin 2015 : Reprise de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme par ALM

POUR 2016

. Préparer et mettre en œuvre l'intégration des communes d'Avrillé et d'Angers au sein du service d'instruction mutualisé ;
. Réaliser un bilan du fonctionnement du service après une année d'existence et procéder aux ajustements nécessaires ;
. Animer et inscrire dans le temps le réseau animation ADS.

Habitat et logement

OBJECTIF GÉNÉRAL

Assurer à l'échelle de l'agglomération une offre de logements répondant aux besoins de la population en garantissant la production d'une offre de logements neufs et réhabilités compatible avec les revenus et les aspirations des ménages, ainsi qu'une occupation optimale des parcs de logements.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Accueil logement d'agglomération (accueil grand public) ;
. Programmation des opérations de logements aidées ;
. Financement et gestion des aides à la pierre de l'État (parc public et privé) ;
. Pilotage du dispositif de soutien d'Angers Loire Métropole à la production de logements neufs et réhabilités (publics) / gestion des aides aux bailleurs sociaux ;
. Garantie des emprunts de l'activité des bailleurs sociaux (hors ANRU) et mise en œuvre des contreparties (réservation de logements) ;
. Pilotage et suivi du dispositif d'amélioration des logements anciens privés / gestion des aides aux particuliers ;
. Élaboration, gestion et suivi du dispositif intercommunal d'aides à l'accession sociale à la propriété (guichet unique) proposé aux communes ;
. Contribution à l'élaboration du volet habitat du PLUi en articulation avec la planification et l'urbanisme règlementaire ;
. Mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat (=volet habitat du PLUi) ;
. Mise en œuvre d'actions thématiques et partenariales dans les domaines du logement et de l'habitat.

ACTIVITÉS 2015

. 15 513 contacts effectués auprès de **l'accueil logement** ;
. 146 ménages accompagnés dans le cadre de **l'accession à la propriété**, soit 408 450 € de subventions attribuées par ALM aux accédants ; contribuant au financement d'acquisition de logements neufs dont la production génère 1 515 équivalent emplois créés ou maintenus dans le secteur immobilier et de la construction ;
. 3,5 M€ d'aides propres d'Angers Loire Métropole au **logement locatif social pour la production** 2015, correspondant à 653 PLUS PLAI neufs et 140 logements locatifs sociaux réhabilités (PAM par ALM) ;
. **Réhabilitation de l'habitat ancien privé :** Plus de 600 propriétaires aidés par Angers Loire Métropole dans le cadre du programme "Mieux chez moi" (audits et travaux) / plus de 200 dossiers traités : 100 000 € d'aides propres engagées.

Délégation des aides de l'Etat :

. Parc public : financement de 653 logements locatifs sociaux + agréments de 55 PLS et 110 PSLA ;
. Parc privé (ANAH) : 171 propriétaires aidés pour l'amélioration ou l'adaptation de leur logement ;
. 120 conventionnements APL réalisés ;
. Emprunts garantis au cours de l'exercice : 40 Md'€ sur un potentiel maximum estimé à 114 Md'€ généré par les opérations financées depuis 2013 (hors ANRU).

EN 2015

. Arrêt de projet du PLUi (dont volet habitat) en décembre 2015 ;
. Lancement de la démarche d'élaboration partagée des stratégies d'équilibre de peuplement : élaboration du diagnostic exhaustif par l'agence d'urbanisme, démarrage de la mission d'AMO et constitution et réunion de la Conférence Intercommunale du Logement ;
. Contribution à l'élaboration du protocole de préfiguration NPRU ;
. Habitat privé : mise en place de la plateforme de la rénovation énergétique des logements.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Habitat maintien de l'accompagnement, dans le cadre du programme "Mieux chez moi", des propriétaires et des copropriétaires dans leur projet de réhabilitation et d'amélioration énergétique de leur bâti. Élargissement du public cible par la mise en place, au côté du service environnement, de plateforme locale de la rénovation thermique des logements ;
. Garantir l'accès au parc social aux personnes défavorisées par le développement d'une offre de PLAI adaptée, c'est aussi s'investir dans les appels à projets nationaux : le maître d'ouvrage Immobilière Podéliha a été lauréat pour l'appel à projets national PLAI adapté en 2015, soit 4 opérations de 16 logements au total ;
  . Angers, avenue Gasnier et les Eclateries 2 x 2 PLAI adaptés au sein d'opérations PLUS PLAI. Suivi et accompagnement association Aide accueil - sortants de prison + GLA ;
  . Avrillé : gens du voyage 4 PLAI adaptés. Suivi et accompagnement GLA + Service d'Accueil des Gens du Voyage d'Angers Loire Métropole ;
  . Beaucouzé : gens du voyage 8 PLAI adaptés. Suivi et accompagnement GLA + Service d'Accueil des gens du voyage d'Angers Loire Métropole.

POUR 2016

Maintien des aides à l'accession concernant les logements neufs, et ouverture du dispositif aux logements HLM vendus aux locataires et aux ménages sous plafonds de ressources HLM (PLUS).

Poursuite du travail engagé de réservations de logements en partenariat avec les organismes HLM.

. Habitat privé :
  . mobilisation soutenue autour du programme d'amélioration thermique des logements anciens privés de l'agglomération et du plan de lutte contre l'habitat indigne/dégradé au côté des services de l'État ;
  . développement d'outils et d'actions partagés avec la plateforme d'agglomération de la rénovation thermique des logements.
. Concrétisation de la démarche d'élaboration partagée des stratégies d'équilibre de peuplement : Élaboration et adoption de la charte intercommunale du logement, de la convention d'équilibre territorial, de la charte de relogement et du plan partenarial de gestion de la demande ...
. Habitat social :
  . Accélérer la vente HLM : accompagnement des accédants à la propriété dans l'ancien d'un logement HLM, à l'instar du dispositif d'aide à l'accession sociale dans le neuf ;
  . Soutenir un volume d'activité majoré de la réhabilitation, hors ANRU, s'appuyant sur la PAM ;
  . Promouvoir les actions concomitantes de réhabilitation et d'amélioration pour le maintien à domicile de personnes vieillissantes ou en situation de handicap ;
  . Garantir un niveau de production de logements sociaux conforme aux besoins de renouvellement de l'offre HLM ;
  . Mise en place de la nouvelle convention de la délégation des aides à la pierre de l'État pour 6 ans, entre 2016 et 2021.

Parcs d'activités économiques

OBJECTIF GÉNÉRAL

Contribuer au développement économique de l'agglomération en aménageant les Parcs d'Activités Communautaires dans le cadre des grands documents d'orientation : SCOT, Schéma Directeur Économie et Emploi Durable, Schéma Tertiaire.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Préparer les opérations d'aménagement dans leurs dimensions urbaines, économiques et financières ;

. Piloter et suivre les concessions d'aménagement et les contrats de mandats d'études confiés à la SEM et à la SPLA ; ainsi que les zones d'activités économiques en régie ;

. Suivre la commercialisation en lien avec l'Aménageur et ALDEV ;

. Garantir la qualité globale des projets sur les plans urbains, architecturaux et environnementaux ainsi que la qualité du niveau de service et des conditions d'implantation des entreprises.

ACTIVITÉS 2015

Commercialisation et suivi des opérations et concessions

. Principales commercialisation :

  . PAC Angers Beaucouzé - Lot. ZFU : cession de 6 terrains pour un total de 15 000 m² avec plusieurs activités accueillies ;

  . PAC Angers St-Léger-des-Bois/St-Jean-de-Linières - Atlantique : cession de 2 terrains pour un total de 58 000 m² - dont 45 248 m² pour la vente du terrain pour la société GIFFARD ;

  . PAC Angers Océane : cession de terrain pour un total de 6 200 m² ;

  . PAC Angers Cours St-Laud : cession îlot B2 (ADIM/I3F) de 2 500 m² ;

  . Angers Marcé : cession de 4 ha de terrains pour DACHSER - base logistique desservant les départements 49, 53, 72 ;

Note 1 : *certaines ventes dans le pôle Gare + peuvent correspondre à un programme mixte activité-logement.*

Note 2 : *les ventes intervenant dans le Parc d'Activités Angers-Marcé ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques (opération hors agglomération et sous gestion directe ALDEV).*

Surfaces de terrains par m² commercialisés par PAC, en 2015

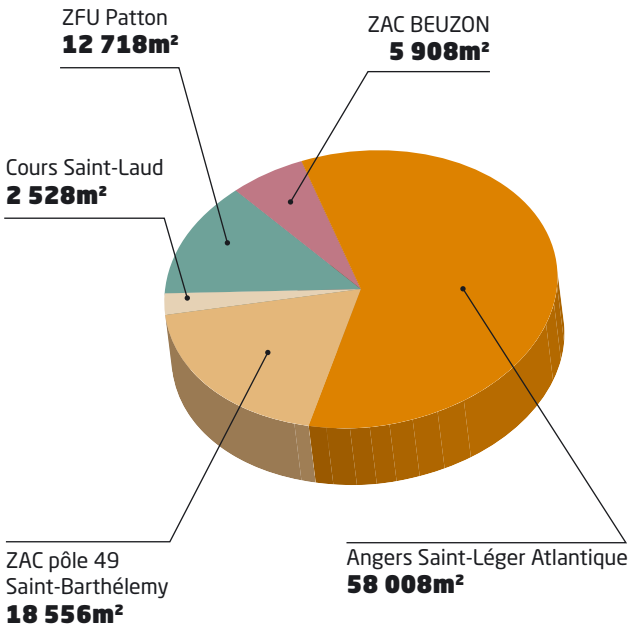

Nombre d'autorisations de cession, signées à 2015

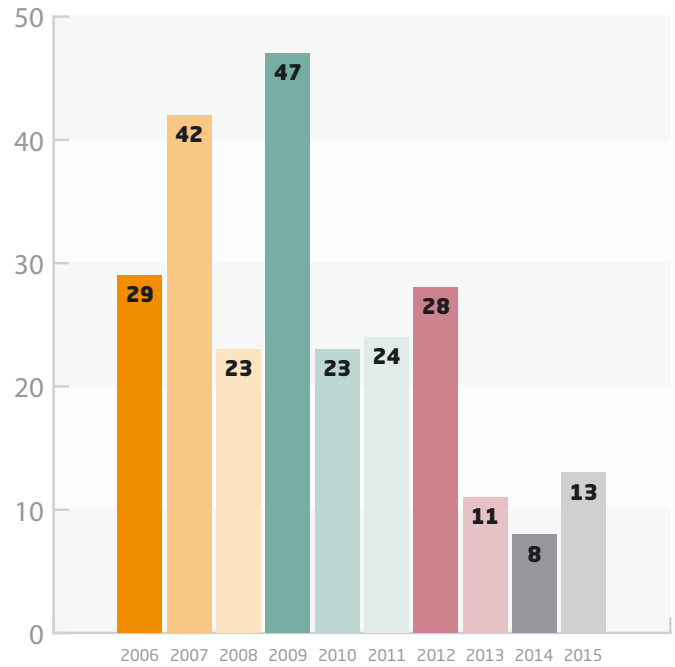

Le nombre moyen annuel de ventes est de 24,8 entre 2005 et 2015.

. Suivi des opérations et concessions :

  . 17 opérations concédées dont 1 gérée par un syndicat mixte (Angers Marcé) ;

  . 14 opérations en régie (entièrement commercialisées pour l'essentiel) ;

  . 3 mandats d'études pré-opérationnels ;

  . 2 opérations en étude, en régie.

Dossiers et études suivies en 2015 (sélection)

. Mandats d'études pré-opérationnels :
  . Angers Beaucouzé : campus du Végétal (SPL2A) ;
  . Bouchemaine : extension les Brunelleries (SPLA Anjou) ;
  . Beaucouzé : extension La Bourrée (SPLA Anjou) ;

Études en régie : 2 opérations en pré-étude sur l'année 2015 (ex-site Bouvet et Nid de Pie)

Opérations en cours : 17 parcs d'activités communautaires en cours de réalisation ou de commercialisation

EN 2015

. PAC Angers Bouchemaine / Secteur Les Brunelleries Extension Ouest : approbation du dossier de réalisation de ZAC (18/01/16) ;
. PAC Océane-Extension : approbation du dossier de réalisation de ZAC (14/09/15), réalisation des travaux de la voirie principale ;
. Angers-Beaucouzé - Campus du Végétal INRA : livraison des travaux d'aménagement de l'entrée du Campus du Végétal ;
. PAC Angers La Membrolle : réflexion sur le devenir du site ;
. Transfert de certaines ZA anciennement communales à ALM depuis le 1er septembre 2015, date de prise de compétence de la Communauté Urbaine en matière de création, aménagement, entretien et gestion sur les zones d'activités principales (déjà le cas) et désormais sur les ZAE de proximité en cours de commercialisation. À ce titre, 9 zones d'activités existantes (et 1 ZA en projet) ont dû être transférées avant le 31 août 2015, dont 7 ZA en régie, qui feront l'objet d'un partage du déficit ou de l'excédent final entre ALM et les communes, au prorata du taux de commercialisation au moment du transfert.

POUR 2016

. PAC Angers Cours St-Laud : démarrage îlot B 2, PC Hôtel Quatuor, études passerelle avec objectif livraison 2019, études Quatuor 1 et 2 et hôtel/ résidence service, ilots A2 et F & livraisons du plot Quatuor 3 (6 000 m² SDP), de l'îlot G2 - 25 logements Angers Loire Habitat ;
. PAC Angers Bouchemaine / ZAC des Brunelleries Extension Ouest : démarrage des travaux ;
. PAC Angers Beaucouzé : lancement de l'étude sur le site Nid de Pie / Immobilière Entreprise + modification du périmètre de la ZAC du Grand Périgné & achèvement de la ZFU ;
. PAC Angers Océane Extension Ouest : prolongation de la DUP ;
. PAC Angers La Membrolle : réflexion sur le devenir du site ;
. PAC Angers Beaucouzé - La Bourrée Extension : création d'une ZAC et mise en place d'une concession avec la SPLA Anjou ;
. ZA anciennement communales dites "de proximité":
  . définition entre ALM et les communes concernées d'un mode de prise en charge financière des résultats d'opérations ;
  . modalités de commercialisation (prix de cession envisagés, positionnement donné aux ZA par rapport aux PAC existants dans l'offre globale de fonciers à vocation économique ...) ;
  . niveau d'aménagement retenu pour ces ZA comparativement aux PAC ....

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Lancement des études pour la nouvelle passerelle Cours St-Laud : maillon fort des liaisons douces liées au PEM au projet Cours St-Laud, Plaine des Sports de la Baumette, quartiers Visitation, La Fayette-Éblé

Gestion et pérennité du patrimoine

OBJECTIF GÉNÉRAL

Permettre d'assurer le parfait état de fonctionnement des bâtiments dont Angers Loire Métropole est propriétaire afin de garantir une capacité d'action 24h/24h dans les domaines de l'économie, du tourisme, des réserves foncières et de l'administratif.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Rédaction de contrats de mise à disposition, de baux d'habitation régime général et régime dérogatoire, baux ruraux, droits de chasse, baux commerciaux, convention d'occupation précaire ;
. Gestion financière des loyers, des charges, paiement des fluides ;
. Connaissance du patrimoine dans une base de données ;
. Études pour les directions gestionnaires ;
. Identification des pistes de rationalisation de surfaces et de potentialités de ventes ou de démolitions ;
. Assurer la continuité de l'activité dans l'usage normal des bâtiments communautaires en toute sécurité ;
. Mettre en œuvre les décisions communautaires relatives au Programme Pluriannuel d'Investissement dans le domaine du bâtiment ;
. Être assistant à la Maîtrise d'Ouvrage.

EN 2015

Achat optimisé de l'énergie avec, pour conséquence, stabilisation des dépenses de consommations et pas d'impact financier majeur en lien avec l'augmentation des taxes.

Démolition (phase 2 Chocolaterie) d'un ensemble de bâtiments, rue Terrien-Cocherel, à Angers avec tri et recyclage des matériaux ;

. Problématique de préserver l'intégrité des propriétés voisines. (mise en œuvre de talus, de butons et d'un enduit projeté sur les murs conservés).

Quelques chiffres clefs sur cette opération

. 4 mois de chantier ;
. Réunions avec les concessionnaires et les riverains ;
. Constats d'huissiers ;
. Neutralisation ponctuelle des rues avoisinantes ;
. Mise en œuvre d'une équipe de MOE spécifique pour le suivi, 1 BET, 1 CSPS.

ACTIVITÉS 2015

. Gestion de 132 contrats de location ;
. Budget :
  . Dépenses : 1 260 000 € (énergie et gestion des biens immobiliers
  . Recettes : 920 000 €
. Projets d'installation ou de transfert d'associations : projet ex-CEB avec accueil Outil en Mains et autres ;
. Groupements d'achats pour gaz et électricité sur les marchés dérégulés ;
. Mouvements de service au sein de l'Hôtel de Communauté et pour autres bâtiments permettant de vendre des biens .
. Pose d'un bardage bois sur le mur du Village des Entrepreneurs donnant sur le cimetière St-Léonard : 70 000 € TTC ;
. Remplacement de la climatisation à la Maison de la Technopole : 50 000 € TTC ;
. Réfection des toitures, terrasse et Skydômes Usine Relais 10 à Beaucouzé : 70 000 € TTC ;
. Aménagement d'un garage solidaire : 150 000 € TTC ;
. Pépinières Fleming : relooking des communs au n° 1 & 3 : 70 000 € TTC.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Zoom sur les sites les plus consommateurs d'énergie pour envisager des pistes de diminution des charges de fonctionnement.

Déconstruction soignée avec tri rigoureux des matériaux pour un recyclage optimum. (CHOCOLATERIE rue T COCHEREL)

POUR 2016

. Prise en compte d'une partie du budget ALM pour l'énergie ;
. Finalisation dossiers CEB pour ouverture en septembre 2016 ;
. Changement des portes et fenêtres sur les bâtiments 1 et 3 rue Fleming ;
. Avant dernière tranche du chemin de ronde à l'aéroport ;
. Réaménagement de l'UR10 pour l'Orfèvrerie de l'Anjou à Beaucouzé ;
. Changement des cassettes de Clim/Chauffage à Arobase 1 ;
. Réfection de 3 terrasses au Centre d'Activités 4 à Beaucouzé.

DÉPLACEMENTS

Tramway

OBJECTIF GÉNÉRAL

Développement du réseau de transports en commun. Mise en œuvre des objectifs du Plan de Déplacements Urbains : réalisation d'une nouvelle ligne de tramway.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Conduite du projet de réalisation de la ligne B de tramway

ACTIVITÉS 2015

. Poursuite de la concertation préalable du public ;
. Avril 2015 : approbation du bilan de la concertation avec levés des variantes de tracé ;
. Avril 2015 : mise en place d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SPL de l'Anjou ;
. Poursuite des études préalables pour la ligne B par RICHEZ Associés : études d'aménagements
. Septembre 2015 : attribution du marché de maîtrise d'œuvre de la ligne à EGIS ;
. Novembre 2015 : dépôt du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ;
. Décembre 2015 : choix du maitre d'œuvre du pont sur la Maine suite à un concours à Thomas Lavigne architecte et EGIS bureau d'étude ;

Montant des sommes dépensées au 31 décembre 2015 : 4.25 M€

EN 2015

Octobre 2015 : Approbation du dossier définitif de projet suite à concertation préalable

POUR 2016

. Février 2016 : décision des modalités de réalisation du projet ;
. Juillet 2016 : avant-projet de la ligne de tramway ;
. Juillet 2016 : avant-projet du pont sur la Maine ;
. 3e trimestre 2016 : enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Déplacement

OBJECTIF GÉNÉRAL

Dans le cadre de sa compétence transports déplacements, Angers Loire Métropole accompagne au quotidien ses habitants dans une démarche de mobilité durable.

L'enjeu est d'assurer l'accessibilité et le fonctionnement de son territoire et de ses principaux équipements :

. en hiérarchisant le réseau viaire ;
. en proposant des plans de circulation adaptés aux différents types de trafic ;
. en portant les projets routiers structurants ;
. en veillant à l'articulation des projets d'aménagement urbain et d'infrastructures de transport collectif (sites propres bus - tramway) et des modes doux avec les déplacements sur le territoire ;
. en garantissant une place pour tous les modes de déplacements et un partage équilibré de la voirie ;
. en proposant une politique de stationnement en adéquation avec les objectifs de parts modales fixés au volet déplacements du PLUi et avec les besoins des habitants.

Autorité organisatrice des transports sur les 33 communes qui la composent, l'agglomération met en œuvre une politique de déplacements adaptée aux besoins réels de mobilité des habitants et basée sur la complémentarité des différents modes (individuel, collectif, doux) et le développement de l'intermodalité. Avec son réseau de transport en commun, qui se structure depuis juin 2011 autour de la première ligne de tramway et des lignes de bus fortes, les Métropoles, Angers Loire Métropole offre à ses habitants un service performant, sécurisé et confortable. L'agglomération veille également à offrir un service de transport accessible à tous.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Aide et conseil pour la définition de la stratégie des déplacements, élaboration des documents de planification et évaluation de leur mise en œuvre ;
. Pilotage d'étude d'opportunité et de faisabilité dans le domaine des déplacements (infrastructures routières et cyclables, régulation de trafic, stationnement, ...) ;
. Aide et conseil pour la définition et pilotage de la politique de stationnement ;
. Mise en œuvre et pilotage des services à la mobilité : transport en commun, services vélo, voiture partagée ;
. Ingénierie déplacement pour la Ville d'Angers (plan de circulation, jalonnement, déviation, plan de feux, programmation des infrastructures vélos, stationnement ...) en lien avec la Voirie d'Angers - et demain des autres communes dans le cadre de la CU ... ;
. Accompagnement des grands projets sur le volet déplacements : Cœur de Maine, Tramway ABC, projet de ZAC, PRU ...;

ACTIVITÉS 2015

Plan local d'urbanisme Intercommunal - volet déplacement

Finalisation du volet Déplacements du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) tenant lieu de Plan de Déplacements Urbain sur la période 2017-2027.

Définition des actions et projets déplacements à inscrire dans le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) déclinant les orientations retenues au PADD.

Accompagnement en matière d'expertise déplacements sur les sites stratégiques de développement du territoire dans le cadre de l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Activité du réseau de transport

Chiffres clefs du réseau IRIGO 2015 :

. 10,6 millions de km ;
. 184 véhicules, dont 17 rames de tramway ;
. 36 millions de voyages dont 25% en tramway ;
. 4 parkings relais tramway.

Études déplacements

. Projet Cœur de Maine :

  Contribution auprès du mandataire sur la réalisation des études fonctionnelles et circulatoires sur les secteurs Molière-Poissonnerie et St-Serge ;
. Avis sur le volet déplacement de la 2e ligne de tramway ;
. Avis sur le programme de rénovation urbaine de Belle-Beille (phase programmation) ;
. Étude circulations :
  . Étude d'opportunité sur secteur J Bouton - Moulin Marcille ;
  . Étude de circulation pour la place du Lycée sur Angers ;
  . Étude de circulation sur la rue de la Madeleine ;
  . Étude sur le quartier St-Jacques ;

Projets d'aménagement d'infrastructures routières structurantes

. Bretelle de Moulin Marcille (Les-Ponts-de-Cé) :

  Appui dans le cadre de la préparation du dossier de Déclaration d'Utilité Publique auprès du concessionnaire autoroutier ASF pour le compte d'Angers Loire Métropole
. Projet "entrée Est" de l'agglomération : étude de faisabilité d'un nouveau système d'échangeur sur le secteur Montrejeau.

Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus

Le programme de mise en accessibilité du réseau se poursuit avec : 600 quais accessibles aux personnes à mobilité réduite sur les lignes A 1, 2, 3, 4, 5, et 14

Étude projet et avant projet sur la halte ferroviaire de Trélazé

La commune de Trélazé dispose sur son territoire d'une halte ferroviaire qui n'est plus en service. La Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole et la commune de Trélazé ont décidé de remettre en service la halte afin de mieux desservir le secteur Est de l'agglomération. En effet, le développement de l'urbanisation sur ce secteur (projet de ZAC de la Guerinière et de la Quantinière) pose la question de son accessibilité en transport en commun et de la possibilité d'utiliser l'ancienne halte ferroviaire de Trélazé comme pole d'échange multimodal.

La Région a confié à RFF la maîtrise d'ouvrage qui ne portera toutefois pas sur l'ensemble du projet. Le parking, les quais bus et le parking vélos seront sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Trélazé, ce qui permettra une cohérence d'ensemble avec le programme d'aménagement urbain.

En 2015, les études avant projets et projets ont été lancées, sous maitrise d'ouvrage de la SNCF.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Déploiement du système "e fan" sur plus de 30 bus (économies de consommation gazole pour les bus).

EN 2015

Finalisation du volet Déplacements du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) tenant lieu de Plan de Déplacements Urbain sur la période 2017-2027

- Définition des actions et projets déplacements à inscrire dans le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) déclinant les orientations retenues au PADD ;
- Accompagnement en matière d'expertise déplacements sur les sites stratégiques de développement du territoire dans le cadre de l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Adoption de l'agenda de mise en accessibilité programmée (Ad'hap)

POUR 2016

- Concertation sur le PLUi volet déplacement ;
- Contribution au volet déplacement sur le programme Cœur de Maine ;
- Finalisation des études avant projet et projet sur la halte ferroviaire de Trélazé ;
- Réalisation du bilan LOTI de la première ligne de tramway ;
- Déménagement de la plateforme téléphonique Irigo vers le centre technique du tramway ;
- Remplacement de la machine à laver les bus, installation d'un équipement de récupération de l'eau de pluie et de recyclage des eaux de lavage, remplacement des pompes et citernes gazole du dépôt bus de St-Barthélemy.

Parcs d'Activités Communautaires

OBJECTIF GÉNÉRAL

. Apporter un avis technique auprès des aménageurs (maîtrise d'ouvrage déléguée) sur les projets de parcs d'activités communautaires dès les premières étapes de conception ;
. Maintenir en état et améliorer les espaces publics des parcs d'activités communautaires afin de favoriser l'accueil et l'activité des entreprises implantées sur l'Agglomération ;
. Entretenir et déployer l'ensemble des réseaux (voirie, éclairage public, eaux pluviales, réseau de télécommunications) sur les parcs d'activités communautaires pris en gestion ;
. Coordonner les différents intervenants sur le domaine public des parcs d'activités communautaires.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Accompagner les aménageurs en charge de la création des nouveaux parcs d'activités communautaires afin de garantir les futures prises en gestion d'équipements communautaires par Angers Loire Métropole ;
. Entretenir le domaine public des parcs d'activités communautaires pour les rendre plus fonctionnels, sécurisés et attractifs ;
. Garantir la veille technique et juridique liée aux activités du service ;
. Mettre en place les outils de gestion adaptés permettant d'optimiser les moyens mis en œuvre ;
. Faciliter la transversalité des actions menées pour plus d'efficience.

ACTIVITÉS 2015

. Exploitation du sous embranchement de la voie ferrée sur la ZI St-Barthélemy et le Pôle 49 pour desservir une plateforme logistique à raison de trois trains par semaine ;
. Poursuite du programme de rénovation de voirie, notamment le secteur Moulin de Marcille 1 sur la commune des Ponts-de-Cé ;
. Requalification du boulevard de l'Industrie à Écouflant et rue des Portières à St-Barthélemy, pour faciliter le stationnement des VL et le déplacement des piétons ;
. Rénovation de l'éclairage sur les parcs d'Angers - Beaucouzé.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Exploitation du sous embranchement de la voie ferrée sur le parcs d'activités communautaire Angers Est ;
. Rénovation de l'éclairage public à l'aide de matériel haute performance permettant de réduire les puissances électriques de chaque lampadaire ;
. Recherches de solutions et accentuation de gestion différenciée des espaces verts pour répondre à la réglementation liée à la réduction de l'usage des pesticides ;
. Mise en œuvre quasi systématique d'enrobés tièdes lors des gros travaux d'entretien de voirie.

EN 2015

. Rattachement du service en charge de la gestion des parcs d'activités communautaires à la Direction Voirie, création du service « VOIRIE - Parcs d'activités Communautaires » et mutualisation des moyens d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers ;
. Prise en gestion d'espaces publics nouveaux sur le Pôle 49, communes de St-Sylvain et St- Barthélemy,

POUR 2016

. Mise en place de la "démarche Qualité Plans" et "Charte Graphique SIG" auprès des partenaires afin de répondre aux contraintes liées à la règlementation "DT - DICT anti endommagement des réseaux" et préparer l'intégration de toutes les données dans le Système d'Informations Géographique de la Communauté Urbaine ;
. Poursuite de la constitution des "plans de gestion dématérialisés espaces verts" sur les secteurs ouest des parcs d'activités communautaires ;
. Prise en gestion des premiers espaces verts et bassins d'orages sur l'extension du parc d'activités communautaire Angers-Océane sur la commune nouvelle de Verrières-en-Anjou ;
. Prise en gestion des nouveaux espaces sur le parc Angers-la Membrolle sur la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou ;
. Requalification du merlon périphérique de la première tranche du parc d'activités Angers-Océane sur la commune de Villevêque ;
. Poursuite des programmes d'entretien des parcs d'activités communautaires,

RAPPORT FINANCIER

A RETENIR

Les chiffres clés (mouvements réels)

Total Budget Dépenses	330.0 M€	1 189 € / hab
Total Budget Recettes	334.6 M€	1 206 € / hab
Dépenses d'équipement	81.3 M€	293 € / hab
Annuités (capital et intérêts)	28.7 M€	103 € / hab
Encours de Dette	365.7 M€	1 318 € / hab
Epargne Brute (RRF-DRF)	63.4 M€	228 € / hab
Capacité de désendettement	5 ans et 9 mois	

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'exercice budgétaire 2015 traduit une bonne situation financière de la collectivité. En effet, malgré l'évolution de la communauté d'Agglomération en communauté urbaine au 1er septembre 2015, la poursuite de la sécurisation de la dette et la baisse des dotations de l'État, le budget général dégage un résultât de clôture excédentaire de 10,1 M€.

On peut retenir de cet exercice 2015 :

. Une **amélioration globale des budgets de fonctionnement** avec une hausse pour le budget principal de l'autofinancement brut de plus de 30% pour se situer à 35 M€

. Un **budget d'investissement (hors dette) de 81,3 M€** en progression de 20 % par rapport à 2014

. Un **stock de dette en très nette diminution (-13 M€)** et en cours de sécurisation (- 30 M€ de capital lié à des produits structurés)

LES BUDGETS D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Le transfert des compétences liées à la Communauté Urbaine (Voirie, Éclairage Public, Énergie pour les principales) a engendré la création de deux nouveaux budgets annexes sur Angers Loire Métropole :

. Réseaux de Chaleur ;

. Lotissements Économiques (sans réalisation sur 2015).

La répartition sur 2015 se trouve être la suivante :

. 1 budget principal

. 6 budgets annexes

qui se répartissent comme suit (dépenses totales en %):

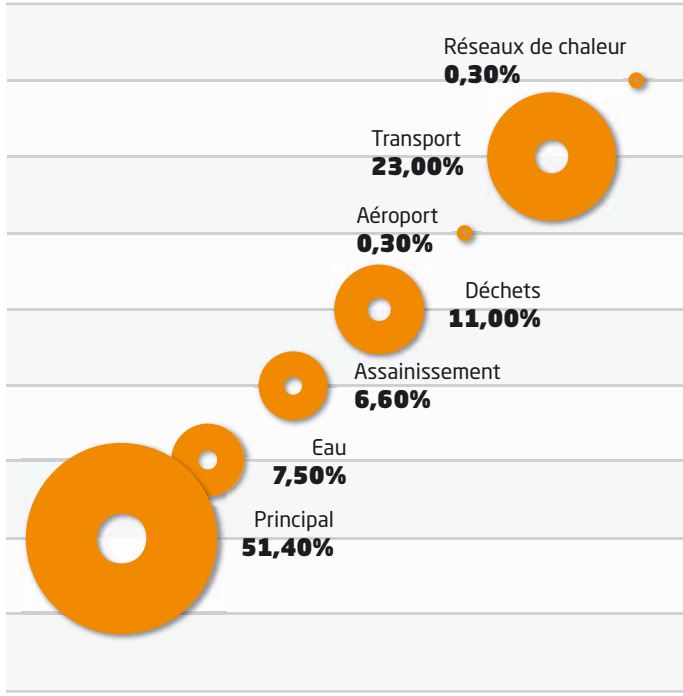

L'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement par budget :

Évolution des dépenses d'investissement CA 2012 - CA 2013 (hors dette - en M€)

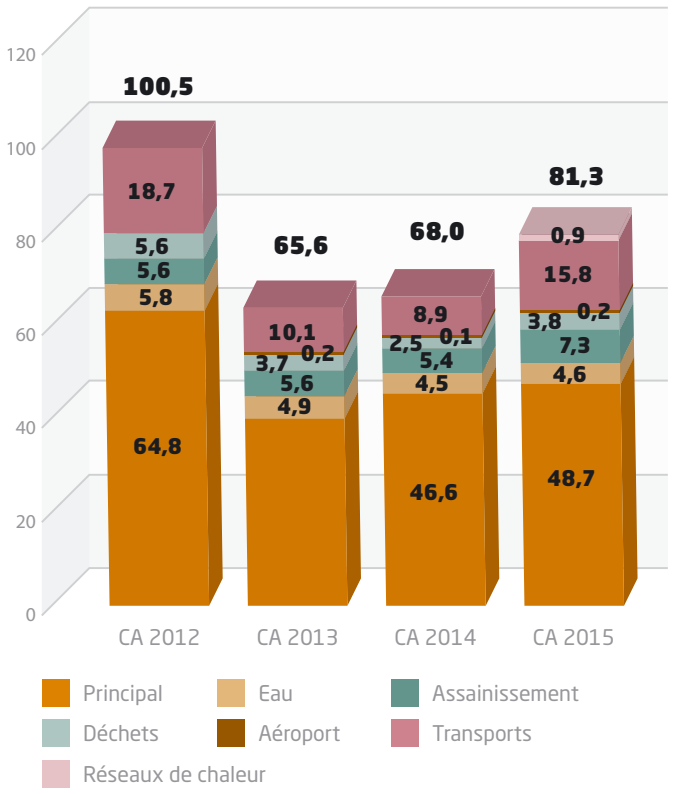

Angers Loire métropole totalise, pour 2015, un niveau d'investissement de **81,3 M€**. Une fois les retraitements liés à la voirie (8,8 M€) et au remboursement anticipé d'emprunts réalisés (6,5 M€), ce montant passe à **66 M€, soit un niveau très proche des années 2013 et 2014 témoignant d'une grande stabilité à périmètre constant**.

Parmi les principales opérations d'investissement du budget principal 2015 (**48,7 M€**), on peut noter :

. les réserves foncières : 10,3 M€ dont presque les ¾ consacrés au secteur économique ;
. les subventions à l'habitat : 9,2 M€ dont 5,8 M€ pour les logements locatifs sociaux et 2 M€ au titre de la délégation de l'aide à la pierre par l'État ;
. les avances pour la gestion déléguée de la voirie et de l'éclairage public : 8,8 M€ ;
. le soutien aux Zones d'Aménagement Concertés : 4,6 M€ dont 4 M€ pour l'opération Plateau Mayenne ;
. l'enseignement supérieur : 4,3 M€ dont 3 M€ dans le cadre du Contrat de plan État-Région avec notamment la participation pour l'Institut du végétal pour 1,3 M€, 0,46 M€ pour l'ICO, 0,17 M€ pour l'ESTHUA ... ;
. les constructions scolaires : 2,3 M€ dont 1,4 M€ pour le groupe scolaire Aimé-Césaire à Trélazé et 0,23 M€ pour le groupe scolaire JJ-Rousseau à Angers ;
. les déplacements : 1,3 M€ pour la virgule de Sablé ;
. le tourisme pour près de 0.2 M€ (notamment via le fonds d'aide touristique).

LE FONCTIONNEMENT

L'évolution des principaux postes de dépense et de recette du budget principal et des budgets annexes agrégés est présentée dans les deux tableaux suivants :

En dépense

	CA 2014	CA 2015	Evolution
Charges de personnel	32,0 M€	**31,4 M€**	-1,9%
Annuités de la dette	27,6 M€	**28,7 M€**	4,0%
Délégations de service public	46,7 M€	**46,2 M€**	-1,1%
Autres Charges de Fonctionnement	136,1 M€	**142,4 M€**	4,6%

Pour le Budget principal, à périmètre constant et hors régularisation exceptionnelle des frais de mutualisation, **les dépenses de fonctionnement sont maitrisées avec une hausse de + 1,2 %**. Les principaux postes de dépenses suivent cette tendance :

. **les dépenses de personnel : sans les décisions de l'État** (augmentation CNRACL et IRCANTEC notamment), **la masse salariale aurait été stable entre 2014 et 2015** ;
. **les subventions de fonctionnement** augmentent de 3,2 M€ ;
. **les crédits de fonctionnement des services** diminuent de 5,5 % du fait des efforts des services et de notre volonté de renégocier à la baisse les coûts de gestion, en particulier pour le site de Technicolor.

En recette

	CA 2014	CA 2015	Evolution
Produit fiscal net du FNGIR	77,1 M€	**83,8 M€**	8,7%
Produit du versement transport	51,7 M€	**49,1 M€**	-5,0%
Produit de la TEOM	27,7 M€	**27,9 M€**	0,7%
Dotations de l'État et compensations fiscales	38,1 M€	**35,3 M€**	-7,3%
Produits d'Exploitation	58,2 M€	**61,8 M€**	6,2%

Ce bloc fiscal progresse globalement de 7 % (pour le budget principal) sans augmentation des taux sur 2015. Cette hausse est essentiellement due à deux facteurs :

. Une progression de plus de 1 M€ des rôles supplémentaires ;
. Une évolution des bases physiques, atypique, de plus de 3,6 % entre 2014 et 2015, en partie lié à la suppression de la ½ part fiscale, pour les personnes veuves, décidée par le gouvernement qui a eu pour effet de rendre ces contribuables redevables de la taxe d'habitation et/ou de la taxe foncière.

L'ÉPARGNE

Évolution de l'autofinancement du budget principal et des budgets annexes sur le mandat 2011-2015 :

Évolution de l'autofinancement (CA - M€)

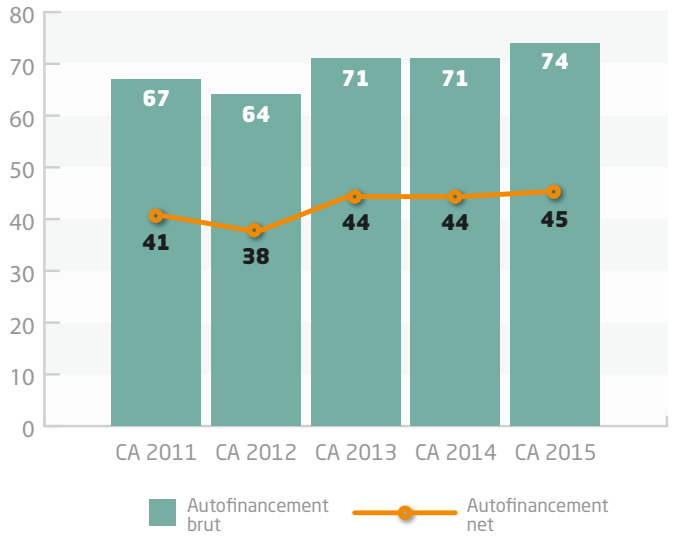

Sous l'effet mécanique des différents transferts de compétences, le niveau d'autofinancement net est maintenu à un niveau de 45 M€.

LA DETTE

Encours de dette au 31 décembre 2015 :

Évolution de l'encours budget général 2012-2015 (CA - M€)

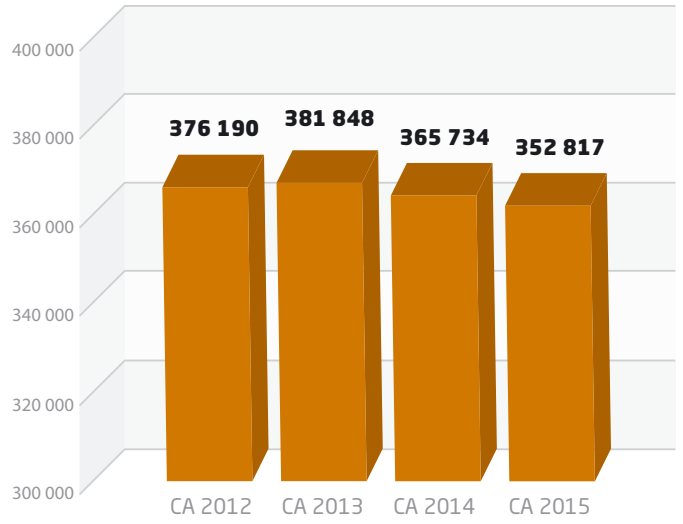

Concernant la dette, l'année 2015 aura permis :

. de poursuivre notre effort de diminution de l'encours en passant de 365,7 M€ à 352,8 M€ au 31 décembre 2015 (365,7 M€ avec le Budget réseaux de chaleur) soit une diminution de 13 M€ ;
. de ramener la part de la dette à risque de 38,3 % à 31,2 % au 31 décembre 2015 (et 29,7 % au 1er janvier 2016).

Évolution de l'annuité budget général 2012 - 2015 (CA - M€ au 31 décembre)

La capacité de désendettement (encours / épargne brute) continue à décroitre pour s'établir à 5 ans et 9 mois en 2015 contre 6 ans en 2014.

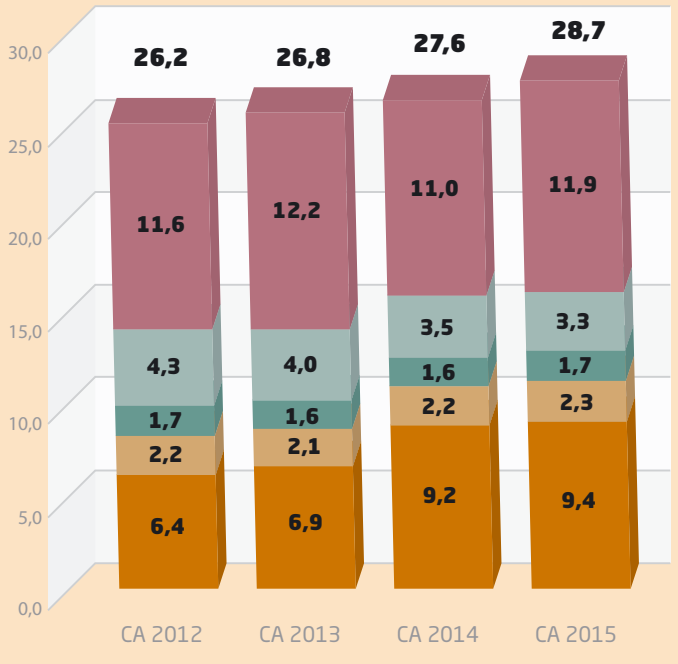

PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES, ADMINISTRATION ET MOYENS

Accueil - entretien

OBJECTIF GÉNÉRAL

Assurer le nettoyage des locaux permettant d'assurer le service aux angevins et d'accueillir l'ensemble des agents dans des locaux propres et en état de fonctionnement.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Assurer le premier niveau d'entretien des locaux d'accueil du public, locaux de service de l'Hôtel de Communauté et tous les services situés sur le territoire métropolitain.

ACTIVITÉS 2015

. Intégration de la gestion et du suivi des marchés de nettoyage des locaux avec suivi de la réalisation des prestations pour le budget principal et 3 budgets annexes (Eau et Assainissement, Déchets, Gens du Voyage). 22 sites au total pour un budget de 230 000 € ;
. Prise en charge du nettoyage de la vitrerie de l'ensemble des locaux soit 52 500 m² (budget 8 500 €) ;
. Rattachement de l'activité d'accueil de l'Hôtel de Communauté.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Diminution de 50 % du nettoyage des vitreries, ramené à une fois par an.

EN 2015

Blocage de la rue du mail une journée et installation d'un engin de levage de 52 mètres de haut avec bras articulé et nacelle pour nettoyer les vitrages Hôtel de Communauté et Hôtel de Ville en une fois.

POUR 2016

. Intégrer la gestion différenciée pour adapter le nettoyage aux besoins dans les locaux tertiaires ;
. Mise en place du travail en journée dans les locaux administratifs ;
. Mutualisation des accueils ALM et Ville.

Achat - commande publique

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sécuriser et optimiser les achats publics de fournitures, de services et de travaux.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Assurer la sécurité juridique des procédures et le respect des parties dans les contrats de la commande publique ;
. Piloter et coordonner les achats, accroître leur performance économique globale, et rapprocher l'offre et la demande ;
. Accompagner les compétences marchés et achats au sein des directions et suivre les indicateurs.

ACTIVITÉS 2015

. **Des achats groupés** sous l'égide de nouvelles conventions simplifiées pour les Communes : plus de 300 marchés groupés en cours d'exécution, dont 57 **passés sous coordination d'ALM en 2015** ;
. Acquisition avec les Communes, d'une **nouvelle plateforme de dématérialisation** ("*profil acheteur*") **permettant l'utilisation des Marchés Publics Simplifiés** (*MPS - simplification des démarches administratives des entreprises candidates aux marchés publics.*) ;
. **Lancement de la consultation préalable à la mise en place de la carte d'achat** ;
. **Le volume d'achats 2014/2015 de travaux/ fournitures/services d'ALM** est de 63 millions d'euros TTC (*hors achats des organismes In house et des mandataires pour le compte d'ALM*) ;
40% ont bénéficié à des opérateurs économiques situés sur le territoire des communes d'ALM (*75% à des opérateurs économiques situés sur le territoire de la Région*) ;
. ALM a numéroté **291 marchés** (*hors marchés passés par les organismes In house et mandataires pour le compte d'ALM*).

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Sur 1,5 M€ de volume d'achat traité directement en consultation par le service des achats en 2015, 1,2 M ont intégré des **considérations environnementales** ;
. **1 illustration 2015 des actions de la commande publique en faveur du développement durable et**

de l'emploi local : soutien au développement d'une offre de valorisation de gobelets au profit de la filière de plasturgie du territoire, par la mise en relation d'une entreprise locale innovante en recyclage, avec les fournisseurs de distributeurs de boissons référencés par ALM dans son "sourcing".

. **Insertion professionnelle** :
  . 61 285 heures d'insertion réalisées en 2015 par 57 entreprises attributaires de marchés d'ALM (dont 6 SIAE) ;
  . 285 personnes bénéficiaires (*parmi lesquelles : 147 résident dans les quartiers prioritaires de la ville, et 117 ont moins de 26 ans*).

EN 2015

Lancement de la réflexion sur une réorganisation de la commande publique tournée vers :

. la professionnalisation et la performance impulsées par la transposition en 2015 des directives européennes sur les marchés publics (virage : du juridique vers la performance économique et le raisonnement en coût global) ;
. la perspective d'une mutualisation renforcée des achats.

POUR 2016

. Diversification des modalités d'insertion professionnelle dans les marchés publics (apprentissage tout public – nouvelles actions d'insertion valorisables dans les marchés de Prestations Intellectuelles ...) ;
. Mise en œuvre et communication autour des nouvelles dispositions du décret du 27 mars 2016 qui réforment en profondeur le code des marchés publics et mettent pour la première fois en exergue le métier d'acheteur public ;
. Expérimentation de la carte d'achat en lien avec le service des Finances (incidences sur le fonctionnement comptable et sur les délais de paiement).

Archives

OBJECTIF GÉNÉRAL

Conserver et communiquer les documents produits ou reçus par Angers Loire Métropole ayant une utilité juridique, technique ou historique.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Collecter les documents (papier, électroniques ...) ayant une utilité technique, juridique ou historique ;
. Constituer des instruments de recherche (inventaires, bases de données ...) pour retrouver très rapidement tout document à valeur probatoire ;
. Assurer une communication rapide et sécurisée des documents aux demandeurs externes ou internes ;
. Valoriser les fonds conservés et faciliter leur exploitation (notices historiques, expositions ...).

ACTIVITÉS 2015

. 175 mètres linéaires d'archives et 13 Go de documents électroniques collectés et inventoriés ;
. 448 documents communiqués ;
. 58 recherches documentaires ;
. Rédaction d'un historique des constructions scolaires dans les communes depuis 1968 ;
. Accueil d'une stagiaire en Licence d'archivistique (5 jours) (Université d'Angers).

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Recyclage de 4 380 kg de documents papiers arrivés en fin de durée d'utilité.

EN 2015

Mise en téléchargement des délibérations et comptes rendus des débats du conseil communautaire pour la période 2008-2015, avec base de recherche, sur la plateforme Open Data data.angers.fr.

POUR 2016

. Poursuivre la collecte et l'inventaire des documents produits et reçus par Angers Loire Métropole ;
. Anticiper la saturation des locaux et trouver de nouveaux espaces de stockage ;
. Mettre en téléchargement l'ensemble des délibérations exécutoires de 1968 à 2015 sur data.angers.fr.

Assemblées

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le service des Assemblées est le garant de la régularité de la convocation et de l'envoi des documents aux élus pour les différentes instances de la collectivité. Il assure l'organisation et le déroulement des séances des commissions Permanentes et des Conseils de communauté sur le plan administratif et logistique. Il organise et contrôle l'affichage légal et la publication des actes.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Planifier, préparer et suivre les séances des commissions Permanentes et Conseils communautaires ;
. Gérer la préparation et le suivi des commissions thématiques ;
. Assurer la qualité rédactionnelle des actes administratifs et effectuer un pré-contrôle de légalité ;
. Assurer l'exécution des formalités liées au contrôle de légalité ;
. Effectuer les comptes rendus des séances, registre des délibérations, des décisions et des arrêtés, recueil des actes administratifs ;
. Mettre en place les délégations et représentations des élus et des directeurs de service ;
. Diffuser les actes et être l'interlocuteur de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) ;
. Collecter les données du rapport d'activités de la Communauté d'agglomération ;
. Participer à la réunion annuelle des conseillers municipaux (invitation aux 750 conseillers municipaux) ;
. Mettre à jour les informations sur l'intranet concernant les instances, les représentations des élus.

POUR 2016

Dématérialisation des envois des convocations et dossiers des séances de conseils

ACTIVITÉS 2015

. **Délocalisation des séances de la Commission Permanente** : dans 3 communes d'Angers Loire Métropole, à Saint-Martin du Fouilloux, au Plessis-Grammoire et à Villevêque ;
. **Intégration de la commune de Pruillé** au sein d'Angers Loire Métropole ;
. **Calcul pour la répartition des sièges des membres du Conseil de communauté au 1er janvier 2016** suite à l'extension du périmètre d'Angers Loire Métropole avec l'intégration de Pruillé, et en vue de la transformation de la Communauté d'agglomération en Communauté urbaine. Prise en compte de la population des communes nouvelles qui seront créées au 1er janvier 2016 ;
. **Modification de la composition de la Commission Permanente pour 2016**, soit les membres suivants : le Président, les Vice-Présidents, les Maires d'Angers Loire Métropole délégués communautaires, la 1ère adjointe de la ville d'Angers, le délégué de la commune de Feneu et les maires délégués qui sont conseillers communautaires. (délibération du Conseil de communauté du 14 décembre 2015).

EN 2015

Contribution à la transformation de la Communauté d'agglomération en Communauté urbaine

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

. Dématérialisation des pièces annexes, mise en ligne de celles-ci ;
. Convocation des commissions thématiques, envoi des comptes rendus de façon dématérialisée.

Affaires juridiques

OBJECTIF GÉNÉRAL

. Garantir la sécurité juridique des actions et des actes d'Angers Loire Métropole ;
. Assurer la défense des intérêts d'Angers Loire Métropole
. Gestion et suivi des dossiers contentieux et précontentieux, veille juridique, conseil aux services ;
. Pré-contrôle de légalité des actes d'Angers Loire Métropole ;
. Gestion et suivi des contrats d'assurance et des sinistres.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Les missions de la Direction des Assemblées et des Affaires Juridiques se déclinent comme suit :

. Traitement des sinistres subis ou causés par Angers Loire Métropole ;
. Suivi et gestion des différents contrats d'assurances tant dans le recensement du patrimoine couvert que dans leur exécution ;
. Traitement des contentieux d'Angers Loire Métropole qui concerne des litiges nés de l'activité des différents services. En lien avec les services concernés et nos avocats, la Direction des Assemblées et des Affaires Juridiques pilote ou coordonne les procédures juridictionnelles, tant en demande qu'en défense devant les instances engagées ;

. Conseil juridique et accompagnement des services, de la Direction Générale sur les projets, les compétentes et interventions de la communauté urbaine ;
. Assistance aux communes membres en cas de besoin ;
. Veille juridique pour apporter la réponse la plus exacte possible.

ACTIVITÉS 2015

Angers Loire Métropole a comptabilisé en 2015 :

. 95 sinistres en Responsabilité civile ;
. 72 sinistres en Auto ;
. 41 sinistres en Dommages aux biens ;
. 2 sinistres Dommages ouvrage ;
. 34 nouveaux contentieux.

Nombre de dossiers par activité

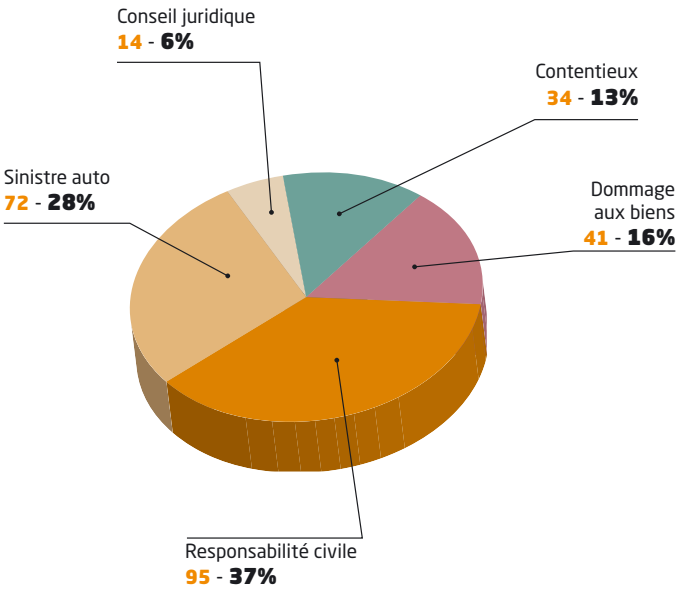

Sinistres "RESPONSABILITE CIVILE"

95 dossiers ont été enregistrés pour l'année 2015 contre 105 dossiers en 2014, soit une baisse de -10% (responsabilité d'Angers Loire Métropole engagée dans 39 dossiers).

Répartition et nombre de sinistres RC par direction

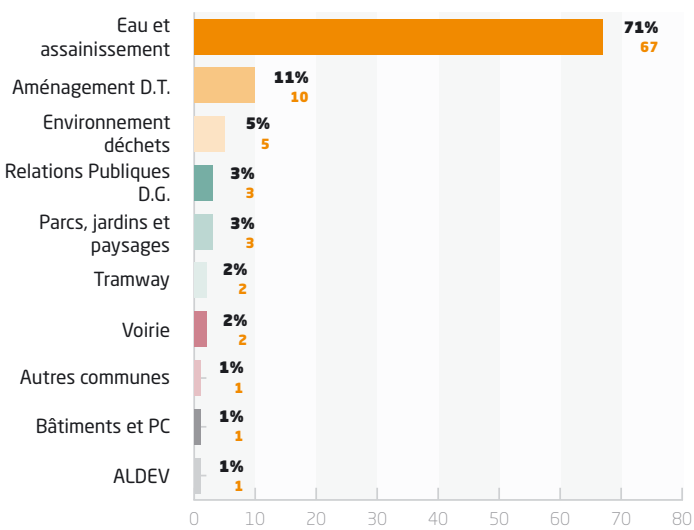

Sinistres "AUTOMOBILES"

L'année 2015 comptabilise 72 accidents auto déplorés contre 91 en 2014, soit une baisse de -21% (responsabilité d'Angers Loire Métropole engagée dans 61 dossiers).

Répartition et nombre de sinistres Auto par direction

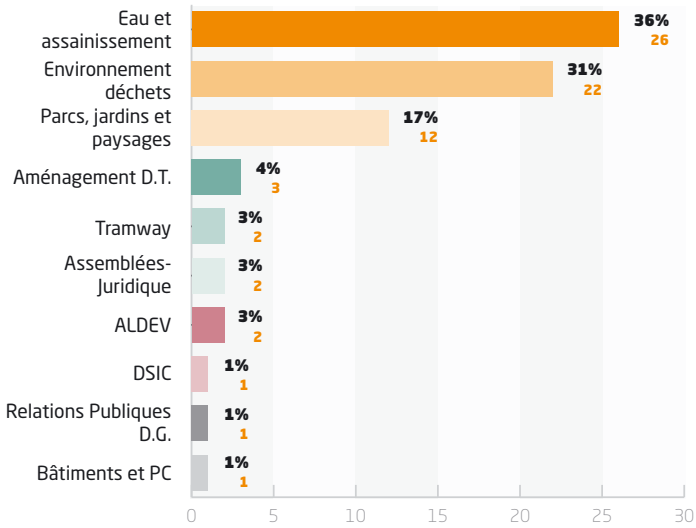

Sinistres "DOMMAGES AUX BIENS"

L'année 2015 comptabilise 41 sinistres contre 33 sinistres en 2014, soit une hausse de +24% (responsabilité d'Angers Loire Métropole engagée dans aucun dossier).

Répartition et nombre de sinistres Dommages aux biens par direction

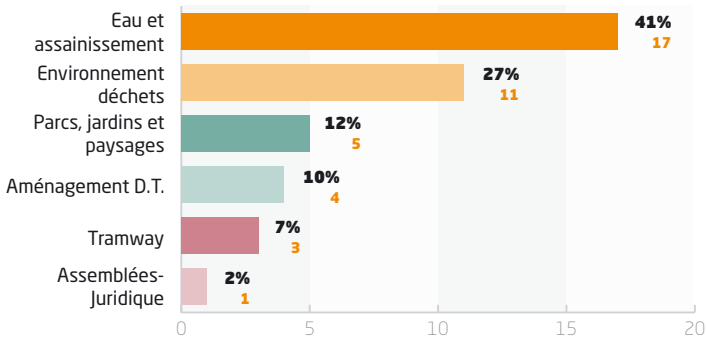

CONTENTIEUX

En 2015, 34 nouveaux contentieux ont été enregistrés contre 18 en 2014, soit une hausse représentant de +89%.

Répartition et nombre de contentieux par direction

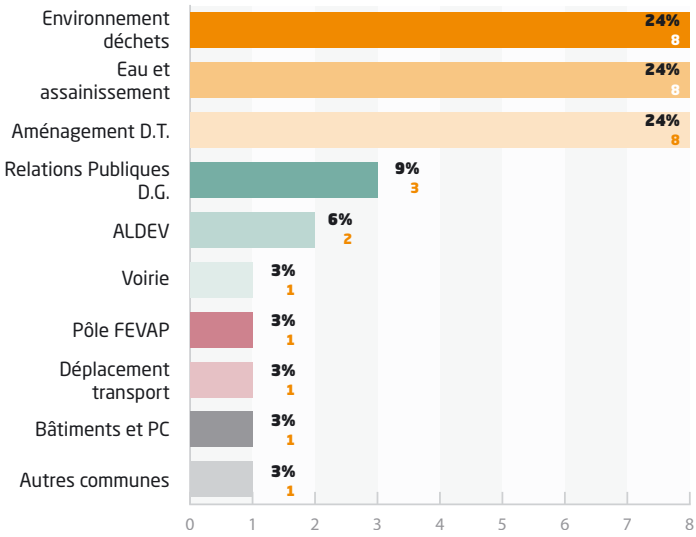

CONSEILS JURIDIQUES

Le conseil juridique aux services est constant, tant en nombre qu'en nature de consultations. Il est difficile de les quantifier clairement, dans la mesure où les sollicitations sont variables et parfois en lien avec des problématiques déjà traitées et analysées.

Le Conseil aux communes se maintient.

VEILLE JURIDIQUE

La veille juridique se poursuit. En moyenne, une réunion trimestrielle est organisée avec les cadres de la Direction pour la diffusion de cette veille. A noter que la veille juridique est aujourd'hui proposée également au service des Assemblées du fait de la création de la Direction des Assemblées et des Affaires Juridiques.

Conseil de gestion

OBJECTIF GÉNÉRAL

Faire en sorte que "l'Angevin" bénéficie du meilleur service au meilleur coût par le développement de prestations mutualisées de conseil de gestion sur les trois collectivités.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Mettre à disposition et animer le système d'information de contrôle de gestion en vue de disposer des données les plus fiables possibles ;
. Aider la prise de décision des différents acteurs dans l'amélioration de leur performance économique tout en veillant avec eux au niveau des prestations produites ;
. Conseiller et alerter les services, la Direction Générale et les élus, en vue de prévenir les risques éventuels de gestion ;
. Participer au Développement de la culture de gestion au sein des trois collectivités.

ACTIVITÉS 2015

Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la démarche de Relecture des Politiques Publiques (RPP) : 1 500 heures de travail

. *Auprès de la Direction Générale et du chef de projet* : co-production avec les autres services ressources des documents supports de la méthode ;
. *Auprès des services* : Chaque conseiller a joué le rôle d'animateur/contributeur auprès des directions qui relevaient de leur portefeuille clients ; rôle de "facilitateur" auprès du directeur et de l'élu dans la mise en œuvre de la méthode, parfois sur des outils innovant comme la co-construction d'arbre d'objectifs par politique. Les assistantes ont effectuées la centralisation de l'ensemble des livrables des services en vue des auditions avec le Maire Président.

Premières études formalisées associées à la démarche RPP

. Prêts de plantes et de matériel : État des lieux et prospectives en coûts complets ;
. Fourrière véhicules : optimisation des coûts ;
. Autocité + : recherche de l'équilibre financier ;
. Étude / vélo électrique : acquisition, location, subventionnement des usagers ;
. Culture, enfance famille, sport : tarification diagnostic - Préconisations ;
. EHPAA - Personnes Agées : adaptation loyers redevances / réglementation ;
. Action culturelle et patrimoine : coût théâtre en ordre de marche (GTA, Chanzy, Chabrol) ;
. ....

Autres activités plus classiques

. Actualisation de l'observatoire des clubs sportifs de haut niveau ;
. Actualisation de l'observatoire des maisons de quartiers ;

. Actualisation des fiches financières des principaux partenaires de la Ville, CCAS et ALM ;
. Accompagnement des services et coordination des facturations des prestations des services mutualisés pour 2014.

EN 2015

. Poursuite de la Co-construction du volet « comptabilité analytique » du progiciel Grand Angle avec la société propriétaire CGI : mise en service au 1er janvier 2015
. Accompagnement fort de la démarche de Relecture des Politiques Publiques => voir plus haut

POUR 2016

. Seconde phase de la démarche de RPP :
Notamment avec la mise en place des nouvelles Réunions de Dialogue de Gestion et de Performance (RDGP)
. Finalisation du progiciel de comptabilité analytique.

Courrier

OBJECTIF GÉNÉRAL

Traitement des flux de courriers entrant et sortant pour la Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et le CCAS.

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Réception et envoi de tous les courriers (lettres, documents, colis, mails, recommandés ...) ;
. Navettes physiques dans les services Ville d'Angers, Angers Loire Métropole et CCAS pour livrer le courrier et les documents internes (dont parapheurs ...) ;
. Gestion du logiciel Post Office en tant qu'administrateur.

ACTIVITÉS 2015

1 - Comptage des plis entrants :

151 500 soit en moyenne 600 / jour (1 500 en 2014, 1 800 en 2013) et des plis sortants : 631 097 soit en moyenne 2 520 / jour (2 600 en 2014, 2 900 en 2013)

2 - Gestion des coûts d'affranchissement : maîtrise, réduction des coûts en recourant à des tarifs préférentiels :

Compte tenu de la forte augmentation des tarifs postaux, il a fallu réfléchir et entreprendre des mesures pour maîtriser le budget d'affranchissement.
Une phase test en collaboration avec des prestataires pour l'affranchissement en courrier industriel et courrier recommandé est en cours. Cette organisation nous a permis de traiter plus de 58 % du courrier en courrier industriel contre 19 % sans participation du prestataire. Cette optimisation s'explique par la massification du courrier par le prestataire que nous ne sommes pas en mesure de réaliser compte tenu du volume de courrier décroissant.

Affranchissement

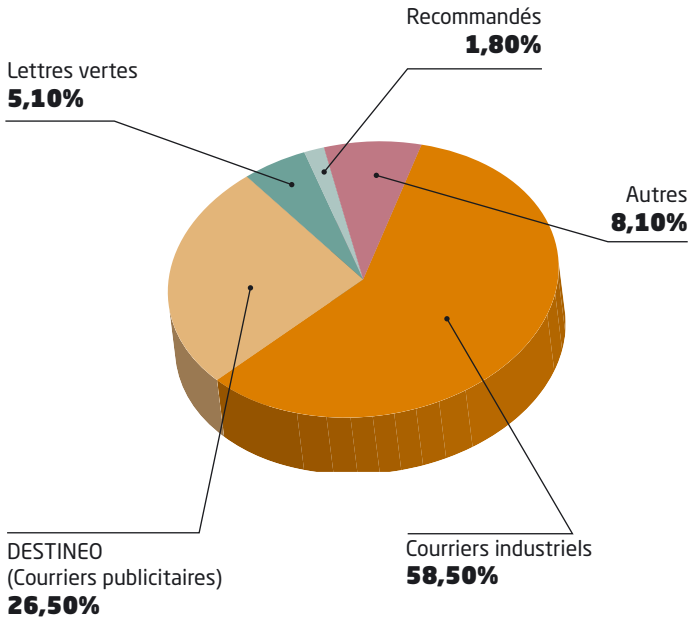

Une autre réflexion s'est portée sur le portage direct des courriers en particulier les courriers recommandés. Une association avec un prestataire sur une période test nous a permis de gagner en coût et en efficacité. Le portage se réalise sur toutes les communes de la communauté urbaine. Une évolution de la zone de portage est envisageable.

Aménagement des locaux :

Suite à l'étude ergonomique qui a été réalisée, des travaux d'aménagement ont permis de restructurer l'espace de travail et par ce biais gagner en efficacité et en qualité de travail.

Diminution de l'effectif :

La réorganisation du travail et la baisse des flux ont provoqués des répercussions sur l'effectif global du bureau du courrier. Un changement d'affectation a été proposé à un agent en direction du service de l'imprimerie..

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Optimisation du véhicule électrique : transport du courrier à la poste le matin et le soir.

EN 2015

. Collaboration avec un prestataire pour la massification du courrier industriel et un autre prestataire pour le portage direct des recommandés
. Travaux d'aménagement des locaux
. Changement d'affectation d'un agent

POUR 2016

. Mise en place du portage direct des courriers recommandés pour l'ensemble des services
. Elargissement de l'affranchissement en courrier industriel LG2
. Mise en place du portage direct du courrier sur toutes les communes de la communauté urbaine

Finances

La direction des Finances assure :

. l'émission des 13 830 mandats de paiement et titres de recettes (hors eau et assainissement) et la tenue de la comptabilité ;
. la préparation du budget principal et des budgets annexes aux différentes étapes du cycle budgétaire (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) ;
. le suivi de la fiscalité et de la TVA ;
. la gestion de la dette et de la trésorerie ;
. la gestion du patrimoine ;
. le suivi des dotations communautaires aux communes ;
. le conseil aux différents services de la collectivité.

Imprimerie

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le service reprographie assure la mise en œuvre des différents travaux demandés de reproduction de documents ainsi que de tout ce qui relève de la communication (cartes de visites, correspondances ainsi que "flyers" et affiches).

MISSIONS ET OBJECTIFS

. Reproduire à l'identique les documents envoyés en fichier numérique ou en support papier ;
. Travail de façonnage ;
. Gestion du parc photocopieurs d'Angers Loire Métropole ;
. Gestion des consommables ;
. Gestion des stocks enveloppes, papiers.

ACTIVITÉS 2015

Le nombre d'impressions annuel à l'atelier de reprographie, tous formats confondus est de 1 151 584 copies soit 449 471 copies en Noir et Blanc et 702 113 en couleurs.

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ISSUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Sensibiliser les services sur le gâchis de papier et opter, quand cela le permet, pour la dématérialisation

EN 2015

Mutualisé depuis 4 ans un rapprochement des 2 services, reprographie et imprimerie était nécessaire. De février à octobre 2015 nous avons tous travaillé sur la meilleure façon de pouvoir être rassemblé sur le même site de l'imprimerie de la ville d'Angers. Après quelques travaux à l'imprimerie, fin novembre 2015 le déménagement de la reprographie d'ALM fût une réussite.

POUR 2016

. Réinvestir dans une nouvelle presse numérique (location) ;
. Voir pour changer du matériel de façonnage.

Information - communication

MISSIONS ET OBJECTIFS

Outre la communication développée autour des projets menés par l'agglomération, la direction Information Communication a pris en charge la coordination d'évènements tels que l'inauguration de la Cité des objets connectés et la semaine des vins de Loire, avec pour cette édition, une programmation ouverte au grand public.

L'année 2015 est marquée par ailleurs par la refonte du magazine Métropole diffusé désormais chaque mois dans les communes d'Angers Loire Métropole.

Sur les réseaux sociaux, le compte @AngersAgglo est suivi par près de 3 000 abonnés.

Ressources humaines

MISSIONS ET OBJECTIFS

La Direction des Ressources Humaines mutualisée Angers Loire Métropole et Ville d'Angers a en charge l'ensemble des questions relatives à la gestion des agents, nécessaire à l'exercice des compétences de l'agglomération : définition, conception, gestion des organigrammes, des emplois, des effectifs, des temps de travail, de la formation et du développement des compétences, du recrutement, de la carrière, de la santé et du maintien en emploi. En 2015 le service Conseil Sécurité au travail a intégré la DRH, qui a donc également pour mission de veiller à la santé et à la sécurité du personnel et de développer une culture sécurité partagée axée sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

ACTIVITÉS 2015

. 976 agents ont travaillé au moins une fois dans l'année ;
. 691 agents sont permanents représentant 688 ETP ; 89% sont affectés sur des postes à temps plein ;
. 74% relèvent de la filière technique et travaillent à titre principal au sein des directions Eau et Assainissement, Environnement – Déchets, DSIC ou Parcs, Jardins et Paysages Mutualisée ; 25% appartiennent à la filière administrative ;
. Le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés est de 6,65% et le taux indirect est de 7,34% ;
. 71% des agents permanents ont suivi au moins une formation en 2015.

Système d'information communautaire

OBJECTIF GÉNÉRAL

La Direction du système d'information communautaire (DSIC) définit les **orientations stratégiques** de la politique numérique de la collectivité.

Elle a également en charge l'accompagnement des directions pour leurs **projets informatiques**, ainsi que l'**assistance** auprès des utilisateurs.

Dans un domaine plus technique, la DSIC **supervise et maintient en conditions opérationnelles** le centre informatique communautaire (datacenter).

MISSIONS ET OBJECTIFS

En appui de la direction générale, la direction du système d'information communautaire construit le plan stratégique des systèmes d'information :

. Définition des programmes prioritaires ;
. Définition et suivi des prestations délivrées auprès des services ;
. Anticipation et accompagnement des nouveaux usages autour du numérique.

Pour assurer l'ensemble de ses compétences, la DSIC s'est organisée en pôles :

. Pôle évolution du Système d'Information : Système d'Information Géographique ; conduite de projets ; opérations ; déploiement ; gestion des référentiels informatiques ... ;
. Pôle assistance : centre de support téléphonique ; service SAV ; animation de formations et accompagnement de proximité ;
. Pôle infrastructures : expertises réseaux, systèmes et bases de données ; gestion de la téléphonie ; supervision et exploitation du centre informatique (plus de 150 serveurs informatiques) ;
. Pôle ressources : mise en place des marchés publics ; achats et contrats de la DSIC ; gestion des stocks de matériels.

ACTIVITÉS 2015

. Installation et paramétrage d'espaces collaboratifs de nouvelle génération ;
. Déploiement de caméras dans le cadre du projet de vidéo-protection ;
. Et de nombreux projets dans les domaines de l'enfance, de la culture, des sports, de la gestion technique ... ;
. Accompagnement de plusieurs expérimentations smart-city.

POUR 2016

. Mise en place d'un nouvel Intranet pour la collectivité ;
. Évolution de la direction du système d'information communautaire vers une Direction du numérique.

Angers Loire Métropole
83 rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS CEDEX 02
Tél. : 02 41 05 50 00 • Fax : 02 41 05 50 12
www.angersloiremetropole.fr

Crédits photo
Thierry BONNET
Patrick CAMPION
Philippe NOISETTE
Fabien TIJOU
Léonard de SERRES

Imprimerie Ville d'Angers - Angers Loire Métropole